



PLATEFORME
OCÉAN & CLIMAT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

www.ocean-climate.org

Sommaire

1. La Plateforme Océan & Climat en bref.....	1
1.1 Introduction	
1.2 Objectifs	
1.3 Un réseau international d'experts de l'océan	
2. Les moments forts de l'année 2023.....	2
2.1 Mobilisation et animation du réseau.....	2
2.1.1 En 2023, le réseau s'agrandit !	
2.1.2 Consultation des membres et organisation du séminaire annuel	
2.1.3 Les Rendez-vous Océan & Climat et l'organisation de réunions thématiques	
2.1.4 Les principales actions de communication	
2.2 Science et diffusion des connaissances.....	8
2.2.1 Mobilisation du Comité Scientifique et du Comité d'Experts 10	
2.2.2. Révision de la feuille de route DIFCO et préparation du cycle thématique "pêche, aquaculture et changement climatique"	
2.2.3. Travaux sur l'AR6 du GIEC et publication de "Quel océan pour demain ?"	
2.2.4 Actions menées auprès du grand public et des publics universitaires	
2.3 Plaidoyer et portage national et international.....	11
2.3.1 Mobilisation nationale - le Comité France Océan	
2.3.2 Le plaidoyer de la POC au niveau français	
2.3.3 Ancrage institutionnel auprès de la Convention Climat	
2.3.4 Mobilisation de la société civile en préparation de la 3e Conférence des Nations Unies sur l'Océan	
2.3.5 La participation aux événements internationaux	
2.4 L'initiative Sea'ties.....	22
2.4.1 Les ateliers et rapports régionaux	
2.4.2 Sortie des Recommandations politiques pour adapter les villes côtières à l'élévation du niveau de la mer	
2.4.3 La Carte des Solutions	
2.4.4 Autres événements et interventions	
2.5 L'Exposition OCÉAN.....	29

Sommaire

3. Nos partenaires et soutiens financiers.....30

3.1 Convention avec l'Agence Française de Développement

3.2 Convention avec l'Office Français de la Biodiversité

3.3 Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec le Ministère de la Transition Écologique

3.4 Convention avec la Fondation du Prince Albert II de Monaco

3.5 Partenariats en soutien à l'organisation du Ocean Action Day à la COP27

3.6 Subventions du Projet SEA'TIES

3.7 Subvention du projet AMP-Climat

3.8 Subventions du Projet "Exposition Océan"

4. Gouvernance et coordination de la Plateforme Océan & Climat..32

4.1 Le Conseil d'Administration

4.2 Le bureau de l'association

4.3 Le secrétariat

4.4 Le Comité Scientifique

4.5 Les membres du réseau

5. Rapport financier.....34

5.1 Bilan et analyse détaillée du bilan

5.2 Compte de résultat et analyse détaillée du compte de résultat

6. Cap sur 2024: feuille de route de la Plateforme Océan & Climat..37

ANNEXES.....40

Annexe 1 - Organigramme de l'association

Annexe 2 - Composition du Conseil d'Administration

Annexe 3 - Composition du Comité Scientifique

Annexe 4 - Les membres de la Plateforme Océan & Climat

Annexe 5 - Revue de presse

1 La Plateforme Océan & Climat en bref

1.1 Introduction

À la fois puits de carbone et réservoir de chaleur, l'océan joue un rôle clé dans la régulation du climat et est porteur de solutions d'adaptation et d'atténuation. Mais le changement climatique a un impact majeur sur l'océan, ses écosystèmes, les activités maritimes et les populations côtières. Malgré son rôle primordial, l'océan a longtemps été absent des négociations sur le climat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Face à ce constat, une mobilisation internationale et coordonnée de la communauté scientifique et de la société civile a émergé autour des enjeux océan et climat en amont de la COP21. La Plateforme Océan & Climat (POC) est née à l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan, le 8 juin 2014, avec l'appui de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO), dans l'objectif d'intégrer l'océan dans l'Accord de Paris.

1.2 Objectifs



Mobilisation

Animation du réseau



Science

Diffusion des connaissances



Plaidoyer

Mobilisation internationale

1.3 Un réseau international d'experts de l'océan

La Plateforme Océan & Climat a pour mission de favoriser la réflexion et les échanges entre la communauté scientifique, la société civile et les décideurs politiques. Regroupant plus de 100 organisations dans le monde - instituts de recherche, ONG, fondations, centres de culture scientifique, entreprises, collectivités – elle valorise la connaissance scientifique et promeut des solutions relatives à l'océan dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Organisation leader de la communauté océan-climat, elle détient le statut d'observateur au sein des conventions onusiennes sur le climat (CCNUCC) et la biodiversité (CBD) et participe à la revue gouvernementale des rapports du GIEC.

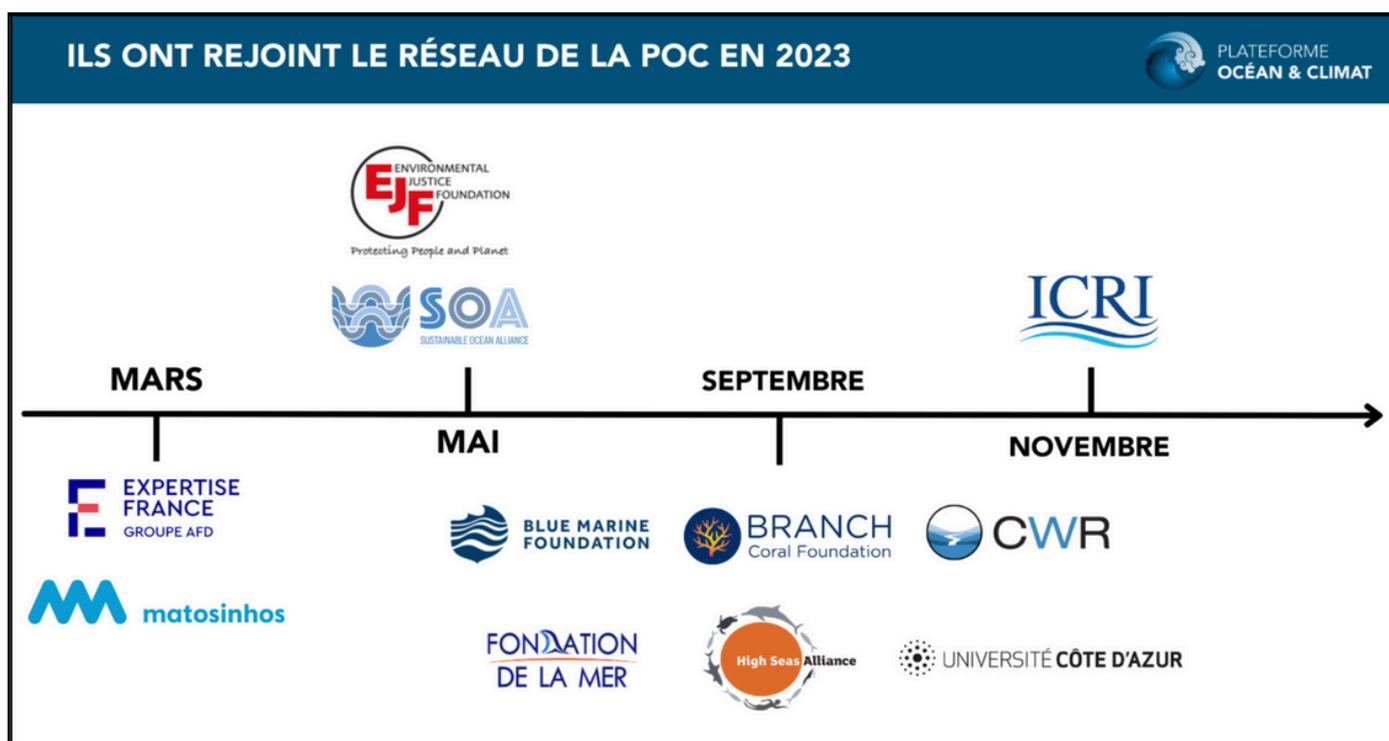
2 Les moments forts de l'année 2023



2.1 Mobilisation et animation du réseau

2.1.1 En 2023, le réseau s'agrandit !

En 2023, la Plateforme Océan & Climat a accueilli onze nouvelles organisations dans son réseau, portant son nombre total à **109 membres** au 31 décembre. Ces nouvelles adhésions témoignent de l'attractivité de la POC en France comme à l'international, et participent à à renforcer la diversité et la représentativité régionale du réseau, avec par exemple l'adhésion de deux nouvelles fondations (Fondation de la Mer, Blue Marine Foundation), et celle de la ville de Matosinhos (Portugal) et du think-tank China Water Risk (Hong Kong). Il est aussi synonyme d'un renforcement des expertises représentées dans le réseau, avec l'adhésion de la Sustainable Ocean Alliance et de la Environmental Justice Foundation, qui adressent toutes deux les enjeux d'inclusivité et de justice sociale dans leurs missions.



2.1.2 Consultation des membres et organisation du séminaire annuel

Pour la première fois depuis 2020 et la crise sanitaire liée à la Covid-19, la POC a rassemblé les membres de son réseau à l'occasion de son **séminaire annuel les 10 et 11 mai 2023**. Cette rencontre a été organisée à Marseille, à l'Hôtel de la Région Sud et a rassemblé **près de 70 participants, représentant une trentaine d'organisations membres du réseau**.

Cet événement était structuré autour de 2 demi-journées d'échanges :

- Le **10 mai** était consacré aux activités en cours et à venir de la POC et aux résultats de la consultation menée auprès des membres. La seconde partie de l'après-midi était dédiée à la Conférence des Nations Unies sur l'Océan, qui se tiendra à Nice en juin 2025 et lors de laquelle la POC et ses membres seront fortement mobilisés.
- Le **11 mai** était consacré à l'organisation de **3 groupes de travail** sur les thématiques suivantes : 1) La diffusion des connaissances; 2) Le projet Sea'ties; 3) La Conférence des Nations Unies sur l'Océan. L'ensemble des conclusions du séminaire ont été compilées dans une synthèse partagée aux membres POC.



FOCUS : Consultation des membres du réseau pour co-construire la stratégie future

En amont de son séminaire annuel, et dans l'objectif de réviser sa stratégie à l'horizon 2025, la POC a lancé en avril 2023 une **consultation** auprès des membres de son réseau. Cette consultation était construite autour de 3 catégories d'objectifs : 1) Dynamiser la vie de réseau (renforcer la circulation de l'information au sein du réseau, identifier les membres intéressés par les différentes missions et projets de la POC) - 2) Développer les activités de la POC (explorer les points forts, axes d'amélioration et futures thématiques intéressant les membres) - 3) Réfléchir au futur (attentes et projections à l'horizon 2025, 2030, 2050). Les conclusions de cette consultation ont permis de confirmer l'adhésion des membres à l'identité et à la raison d'être de la POC, mais aussi de réaffirmer la pertinence de ses 3 grands objectifs : la mobilisation, la diffusion des connaissances et le plaidoyer. Cette consultation a également permis de faire le point sur les forces et axes d'amélioration de l'association. Ses conclusions ont été présentées aux membres à l'occasion du séminaire annuel de la POC, et ont participé à la co-construction d'une vision commune à l'horizon 2025.

2.1.3 Les Rendez-vous Océan & Climat et l'organisation de réunions thématiques

En 2023, la POC a organisé deux "Rendez-Vous Océan & Climat", mobilisant l'intervention de 11 organisations membres du réseau au total.

"Pourquoi (et comment) financer l'action océan-climat-biodiversité ?" - 17 octobre, en ligne

Le 17 octobre 2023, la POC a organisé le Rendez-Vous Océan & Climat "Pourquoi (et comment) financer l'action océan-climat-biodiversité ?". Cet événement en ligne avait pour objectif de donner la parole aux fondations, institutions et experts de ce sujet, et d'échanger sur les freins et opportunités autour du financement des actions océan-climat-biodiversité. Le panel d'intervenants était constitué de Yves Henocque et An-Gaëlle Benedic (Fondation de France), Thierry Sénéchal (Finance for Impact), Hélène Onoforo-Sanaia (Fondation Prince Albert II de Monaco) et Mathilde Bord-Laurans (Agence française de développement). Le replay de l'événement est [disponible sur la chaîne Youtube de la POC](#).

"Comment agir face à la montée des eaux ?" - 15 novembre, Académie du Climat, Paris

Le 15 novembre 2023, la POC a organisé le Rendez-Vous Océan & Climat "Comment agir face à la montée des eaux ?" à l'Académie du Climat, à Paris. Cet événement a réuni une cinquantaine de participants (majoritairement des étudiants) autour des interventions de Sophie Panonacle, Députée de Gironde et présidente du Comité National du Trait de Côté (CNTC) ; Rafael Almar, Chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) ; Nicolas Chenet, Directeur du département développement durable chez Expertise France ; François Dehais, Directeur du Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime autour des enjeux d'adaptation des littoraux. Sarah Palazot, Chargée de projet Sea'ties (POC) a notamment présenté les recommandations politiques issues du projet Sea'ties.



Organisation de réunions thématiques à destination des membres du réseau

En 2023, la Plateforme a organisé plusieurs réunions exclusives pour ses membres :

- Le 17 février 2023, la POC a organisé une réunion de stratégie de communication (“POCCOM”) en amont de la publication “Quel Océan pour demain ?”, publiée à l’occasion de la parution de la synthèse du sixième rapport d’évaluation du GIEC (AR6). Cette réunion a réuni les chargés de communication membres du réseau POC autour de la stratégie de diffusion de ce document, et a également été l’occasion d’échanger sur les bonnes pratiques et de partager les expériences vis-à-vis de l’usage des réseaux sociaux et des outils de communication. Une seconde réunion POCCOM a été organisée le 21 Septembre 2023 en amont d’une campagne de communication dédiée au lancement des recommandations politiques du projet Sea’ties.
- Le 20 novembre 2023, la POC a réuni ses membres en amont de la 28ème Conférence des Parties (COP) de la CCNUCC. Cette réunion d’information en ligne, en anglais, avait pour objectif de présenter les grands enjeux de cette Conférence (présenté par Jasdeep Randhawa représentant le secrétariat de la CCNUCC), ainsi que d’exposer les actions que la POC allait réaliser et les messages qu’elle porterait en amont et pendant la conférence.

2.1.4 Les principales actions de communication

Communication interne au réseau

En 2023, la POC a partagé sa newsletter mensuelle “Actualités des membres” avec son réseau français et international, afin de tenir ses membres informés des activités des autres membres. Cette newsletter présente les derniers événements, publications et actualités autour du nexus océan-climat-biodiversité et est partagée à près de 500 contacts de la communauté océan-climat. La POC partage également auprès de ses membres une newsletter trimestrielle propre à ses activités.

Communication externe : la POC sur les réseaux sociaux

La POC poste régulièrement sur les réseaux sociaux des actualités concernant ses activités, les grands événements internationaux auxquels elle participe et les projets de ses membres. Au 31 décembre 2023, les réseaux sociaux de la POC comptaient

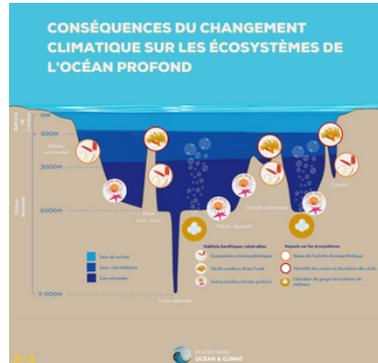
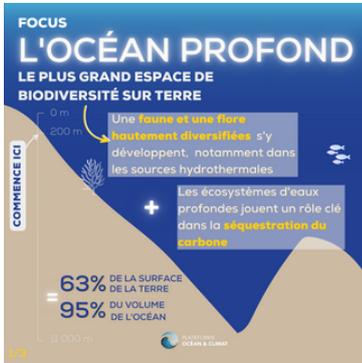
- 15.978 abonnés sur LinkedIn,
- 12.900 abonnés sur Twitter/X,
- 7.371 abonnés sur Facebook,
- 2.811 abonnés sur Instagram.

Les principales actions de communication 2023

Au cours de l’année 2023, la POC a mené plusieurs campagnes de communication sur les réseaux sociaux, dédiées à des sujets spécifiques. Pour chacune de ces campagnes, un kit de communication a été préparé et partagé avec le réseau de la POC pour faciliter l’appropriation des publications et des ses messages clés par les membres.

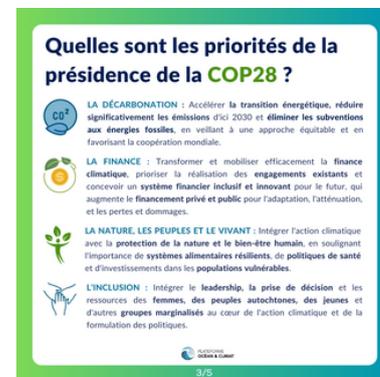
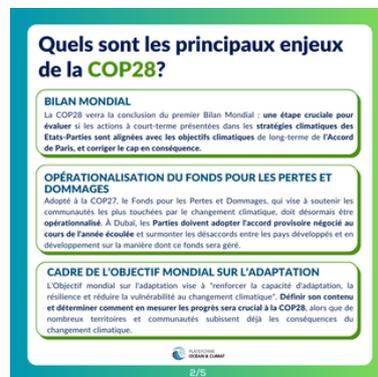
Exemples d'actions de communications menées en 2023

- Dans le cadre du lancement de la publication "Quel océan pour demain ? Les écosystèmes marins face au changement climatique - Éclairage sur le sixième rapport d'évaluation du GIEC", la POC a préparé une campagne de communication articulée autour des principales thématiques abordées dans la synthèse.



- A l'occasion de la révision de la **Stratégie Nationale Mer et Littoral (SNML-2)**, la POC a publié une campagne sur les réseaux sociaux accompagnant la publication de la tribune "Océans : l'urgence d'une stratégie nationale" dans les Echos.

- En amont de la COP28, la POC a réalisé une série de visuels pour expliquer ce qu'est une COP, présenter les enjeux de cette 28ème édition et les priorités identifiées par la Présidence émiratie. Sur la base de la déclaration finale de la COP28, la POC a publié une synthèse sur la place de l'océan à la COP28 et dans les conclusions du Bilan Mondial.



Publications d'articles

Afin de rendre les connaissances relatives à l'océan, au climat et la biodiversité plus accessibles, la POC a continué d'alimenter son [site internet](#) et son [blog Le Monde](#) pour informer le grand public sur l'actualité océan, tant d'un point de vue scientifique que politique.

Sur le volet **scientifique**, la POC a publié deux articles sur son Blog Le Monde :

- L'article "[Quel océan pour demain ? Les écosystèmes marins face au changement climatique](#)" mettant en lumière les liens entre biodiversité marine et changement climatique tels qu'abordés dans le sixième rapport d'évaluation du GIEC
- L'article "[Conséquences du changement climatique, les vagues de chaleur marines font peser des menaces durables dans l'océan comme sur terre](#)", réalisé en collaboration avec des membres du Comité Scientifique. Alors qu'à l'été 2023, L'Atlantique nord connaissait d'importantes vagues de chaleur marines, avec des températures entre + 2°C et + 5°C supérieures à la normale saisonnière, la POC a souhaité apporter un éclairage sur ce phénomène et les risques qu'il représente pour la biodiversité marine et les sociétés humaines.

Sur le plan de **l'actualité politique internationale**, l'année 2023 a marqué une étape importante puisque la COP28, conférence sur le climat la plus importante depuis la COP21, a vu l'adoption du premier Bilan Mondial. La POC a donc publié plusieurs articles présentant ses différents projets et publications en amont et en aval de la COP28, et mettant en lumière les grands enjeux et attentes de la communauté océan :

- L'article "[Lancement des Ocean Breakthroughs : cinq voies d'action pour un océan sain et résilient](#)" présentant les "Ocean Breakthroughs" : des voies d'action couvrant cinq secteurs clés de l'océan, dans lesquels une accélération des efforts et des investissements pourrait contribuer à un avenir résilient pour la nature et pour les Hommes, et neutre en carbone d'ici 2050.
- L'article "[À l'approche de la COP28 et du Bilan Mondial, une analyse montre l'inclusion grandissante des écosystèmes côtiers et marins dans les stratégies climatiques](#)" présentant la dernière publication de la POC et de ses partenaires sur l'inclusion des solutions fondées sur la nature côtières et marines dans les stratégies climatiques nationales des Etats (NDCs)
- L'article "[COP28: À l'heure du Bilan Mondial, la nécessaire prise en compte de l'océan pour corriger notre cap climatique](#)", mettant en lumière les priorités d'action pour l'océan identifiés par la POC, dans le cadre de la COP28 et du Bilan Mondial
- La synthèse "[COP28 : Malgré des sentiments mitigés sur l'atténuation et l'adaptation, l'océan a trouvé sa place dans les conclusions du Bilan Mondial](#)" publiée à l'issue de la COP28, et proposant une analyse des conclusions de la COP, notamment pour l'océan.

Sur le volet **national**, la POC a également réalisé la tribune "[Océans : l'urgence d'une stratégie nationale](#)", publiée dans les Echos et soutenue par une trentaine d'organisations, pour appeler le gouvernement à intégrer dans sa stratégie une série de recommandations pour l'atteinte du bon état écologique et la neutralité carbone, en métropole et en outre-mer.

Au total, la POC a publié, en 2023, **3 articles sur son Blog Le Monde, 12 articles sur son site, et 1 tribune dans les Echos soutenue par 30 organisations.**

2.2 Science et diffusion des connaissances

2.2.1 Mobilisation du Comité Scientifique et du Comité d'Experts

En 2023, la POC a mobilisé son réseau de scientifiques, tant bien dans le cadre des différents travaux du secrétariat (appui à la publication "Quel océan pour demain", co-rédaction d'un [article sur les vagues de chaleur marines](#)...) que pour échanger sur les projets de la POC et les enjeux scientifiques émergents comme la géo-ingénierie marine. La POC a également entamé une réflexion sur sa stratégie scientifique à l'horizon 2025, dans l'optique de proposer une nouvelle feuille de route en 2024.

2.2.2. Révision de la feuille de route DIFCO et préparation du cycle thématique "pêche, aquaculture et changement climatique"

La consultation des membres menée en avril 2023 et l'organisation du groupe de travail "DIFCO" lors du séminaire annuel de mai 2023 ont permis de poser les bases d'une nouvelle feuille de route "diffusion des connaissances", et d'une nouvelle méthodologie du groupe de travail dédié, incluant de nombreux membres, médiateurs et scientifiques du réseau. Pensée autour de cycles thématiques d'une durée de 6 mois, cette nouvelle feuille de route s'appuie sur 3 piliers : 1) l'organisation d'un groupe de travail "fixe" réunissant des membres du Comité Scientifique et des experts de la médiation pour accompagner et arbitrer sur les publications 2) l'organisation d'un groupe de travail thématique, réunissant tous les membres POC intéressés à participer. Ces derniers sont mobilisés via la diffusion d'un appel à manifestation d'intérêt 3) la mobilisation du secrétariat POC pour la coordination et la rédaction des différents contenus.

Co-construite avec les membres du GT fixe dans le courant de l'année 2023, cette feuille de route a été diffusée à l'ensemble du réseau, et le premier appel à manifestation d'intérêt pour le cycle "pêche, aquaculture et changement climatique" (janvier-juin 2024) a été partagé aux membres POC en octobre 2023.

2.2.3. Travaux sur l'AR6 du GIEC et publication de "Quel océan pour demain ?"

Dans le cadre de sa mission de diffusion des connaissances (DIFCO), et de son rôle d'organisation relectrice des parties "océan" des rapports du GIEC, la POC a relancé son groupe de travail DIFCO en amont de la sortie du rapport de synthèse du 6e cycle d'évaluation du GIEC (AR6). Avec l'aide des membres du GT, la POC a produit le document "[QUEL OCÉAN POUR DEMAIN ? Les écosystèmes marins face au changement climatique - Éclairage sur le sixième rapport d'évaluation du GIEC](#)" - publié en mars 2023.

Construite autour de trois axes principaux, cette publication apporte un **éclairage sur l'importance des écosystèmes marins pour le climat, la vie marine et les sociétés humaines, tout en alertant sur les risques liés à leur détérioration**. Les différentes solutions d'adaptation et d'atténuation apportées par les écosystèmes marins pour l'atteinte des objectifs climatiques et environnementaux, ainsi que les conditions nécessaires à leur mise en œuvre, y sont également abordées.

Bien plus qu'un résumé des connaissances sur les écosystèmes marins, cette publication propose des infographies inspirées de l'AR6, un glossaire "océan-climat-biodiversité" et est illustrée par une fresque, ainsi que de nombreux exemples et chiffres clés pour mettre en lumière les liens entre écosystèmes marins, changement climatique et développement durable.



Ce document a été publié en français et en anglais, puis traduit en portugais suite à la demande de partenaires brésiliens. Grâce à la réalisation d'un kit communication et l'organisation d'une réunion "communication" avec les membres du réseau, ce document a été largement diffusé lors de sa publication.

FOCUS : L'exposition photographique "Quel Océan pour demain ?"

Dans le cadre de cette publication, la POC, Océanopolis et le CNRS se sont associés dans le cadre d'une exposition photographique à destination du grand public, mettant en lumière les grands messages clefs de la publication. Installée sur le parvis d'Océanopolis à Brest, cette exposition était accessible aux visiteurs entre juillet et novembre 2023.



2.2.4 Actions menées auprès du grand public et des publics universitaires

En 2023, la POC a continué son rôle de **médiateur à l'interface entre science et société**. Afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux océan-climat-biodiversité, la POC a également produit des contenus explicatifs à destination des réseaux sociaux, non seulement dans le cadre de la publication de "Quel Océan pour demain", mais aussi en amont de la COP28 afin d'en expliquer les grands enjeux.



La POC a également participé à un podcast à destination des jeunes adultes : "Agir pour préserver nos océans". Ce type de média permet à la POC de toucher de nouvelles cibles, et l'intérêt de ces médias envers les différents domaines d'expertise de la POC témoigne d'une curiosité croissante du grand public pour les enjeux liés à l'océan.

La même dynamique est observée concernant les **publics universitaires**, avec une sollicitation croissante des équipes de la POC pour intervenir dans le cadre de cours sur les enjeux de gouvernance océanique. Afin d'accompagner ce mouvement au sein du réseau, la POC a également renforcé ses liens avec les universités et les étudiants, dans le cadre de deux réunions : l'une organisée avec des étudiants de différentes universités dans le cadre de la publication "Quel Océan pour demain" et l'une avec les représentants des universités membres (UBO, Université Nice Côte d'Azur, Sorbonne Université, PSL) afin d'échanger sur les différentes collaborations qui pourront être mises en oeuvre pour la suite du projet. La POC a également renforcé ses liens avec les jeunes professionnels en intégrant au réseau la **Sustainable Ocean Alliance** avec laquelle elle collabore régulièrement pour intervenir auprès des jeunes acteurs de la communauté Océan.

2.3 Plaidoyer et portage national et international

2.3.1 Mobilisation nationale - le Comité France Océan

La Plateforme Océan & Climat coordonne et anime le Comité France Océan (CFO) aux côtés du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) et de son service de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) et du Secrétariat Général de la Mer (SGMER). Créé par le Premier Ministre en 2018, le CFO a pour objectif de construire un échange régulier et nourri entre l'État, ses établissements publics en charge de la mer et les organisations de protection de l'environnement marin.

En 2023, dans un contexte marqué par deux changements de gouvernement, la POC a œuvré dans la continuité des années précédentes, à faire du CFO une instance de concertation et de consultation capable de mobiliser très largement à travers les services de l'Etat, établissements publics, instituts de recherches et ONG et fondations de protection du milieu marin lors des consultations conduites par l'Etat, sur des sujets ad-hoc mis à l'agenda par les membres du CFO et pour faire le suivi de certaines politiques publiques. L'intégration de la Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture dans le COPIL du CFO souligne sa centralité dans la gouvernance de la mer et son inscription dans les actualités politiques de l'année 2023.

Les groupes de travail de l'année 2023 du CFO

- *Le groupe de travail Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral 2*

La priorité de l'exercice 2023 pour le CFO et ses parties-prenantes fut l'élaboration de la future Stratégie nationale de la mer et du littoral (SNML) pour laquelle le CFO fut consulté par l'Etat. Après la présentation au CFO des modalités de son élaboration par la DGAMPA, la POC a réuni près de 30 organisations de protection du milieu marin et a livré des recommandations pour une gestion intégrée de la mer et du littoral en vue de la reconquête du bon état écologique et de la neutralité carbone. Ces recommandations ont ensuite adressées aux Ministres, services de l'Etat et au CNML dans lequel la POC fut intégrée afin de représenter les organismes du CFO et d'y porter les conclusions de son rapport. Puis, alors que le projet de SNML était soumis à consultation du public, le CFO s'est à nouveau réuni pour livrer un avis sur le projet de SNML, une fois de plus porté au sein du CNML. Ainsi, la vision de la SNML et nombre de ses mesures sont directement inspirées des travaux du CFO.

- *Le groupe de travail déchets marins*

Le groupe de travail déchets marins du CFO s'est concentré sur la problématique des engins de pêche fantômes et a entamé une séquence d'auditions dont neuf furent tenus en 2023. Le groupe de travail réunissant plusieurs membres du CFO et du CFM poursuivra ses travaux pour livrer ses conclusions au premier semestre 2024.

- *Le groupe de travail Observatoire de l'éolien en mer*

Enfin, le CFO a de nouveau été consulté par la DGEC, la DEB et la DGAMPA sur le devenir de l'Observatoire de l'éolien en mer. Ainsi WWF France, France Nature Environnement, LPO France, Surfrider Foundation Europe et la Plateforme Océan & Climat ont adressé leurs recommandations prioritaires quant à l'avenir de l'Observatoire et aux moyens d'en consolider les missions.

Un lieu d'accès privilégié à l'information

L'intérêt du Comité France Océan étant également d'assurer le dialogue et le suivi sur certaines politiques publiques, la POC a tenu à maintenir un grand nombre de réunions d'information garantissant un accès privilégié à l'information et un espace de dialogue singulier entre Etat et organisations non gouvernementales. De nombreuses réunions d'information furent ainsi organisées, par exemple sur la mission "Régénérer nos océans et nos eaux d'ici 2030", sur la stratégie française de lutte contre la pêche INN ou encore sur la prochaine Conférence des Nations-Unies sur l'Océan de 2025 en présence de l'Ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes Olivier Poivre d'Arvor.

Le CFO plénier de janvier 2023

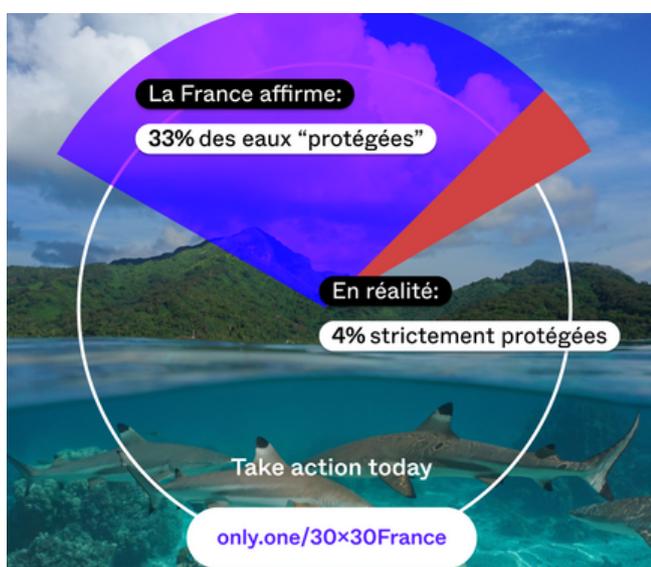
En janvier 2023, une réunion plénière du CFO présidé par la Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité Bérangère Couillard, le Secrétaire d'Etat en charge de la Mer Hervé Berville et le Secrétaire Général de la Mer Didier Lallement. Le CFO plénier a réuni l'ensemble des établissements publics en charge de la mer et des associations et fondations de protection de l'environnement. Il a permis aux Ministres et au Secrétaire Général de la Mer d'exprimer leurs priorités politiques relatives à l'environnement marin avant de donner la parole à la POC et aux membres du Comité de pilotage insistant sur leurs principales demandes, puis d'ouvrir à un temps d'échange avec l'assemblée. Ce CFO plénier a été l'occasion d'entériner les premiers groupes de travail de 2023 du CFO que seront le groupe de travail sur la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral 2023-2029, le groupe de travail sur les filets de pêche fantômes et le groupe de travail sur la formation des décideurs des façades maritimes et bassins ultramarins aux enjeux environnementaux lancé début 2024.



2.3.2 Le plaidoyer de la POC au niveau français

Une première campagne environnementale sur les aires marines protégées

2023 a été l'année de lancement de la première campagne environnementale nationale de la Plateforme Océan & Climat. En partenariat avec l'organisation OnlyOne, la POC a lancé une campagne de communication sur l'insuffisant niveau de protection des aires marines protégées (AMP) françaises. Cette campagne a réuni 28 organisations partenaires et a recueilli plus de 115 000 signatures citoyennes, en faisant la pétition la plus importante en France sur le sujet. Cette campagne de communication, s'appuyant sur un positionnement co-construit avec les membres et ayant donné lieu à des moments de communication conjointe, vient soutenir le travail actif de plaidoyer effectué sur les AMP auprès des décideurs français. Active tout au long de l'année 2023, elle sera déclinée jusqu'en 2025, avec notamment la Conférence des Nations Unies pour l'Océan de juin 2025 en ligne de mire.



La participation au Comité National du Trait de Côte

Nommée au sein du collège des associations du Comité National du Trait de Côte (CNTC), la POC y a activement porté les positions élaborées dans le cadre de son projet international SEA'TIES. Ainsi, à l'occasion de la révision de la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte (SNGITC), la POC a pu adresser et porter au CNTC un certain nombre de recommandations sur les principes directeurs de la stratégie, l'importance de considérer les scénarios les plus élevés de hausse du niveau de la mer, la nécessité de promouvoir une approche dynamique et adaptative et de renforcer le soutien technique et financier aux collectivités, le besoin d'engager les populations dans le processus décisionnel et l'intérêt de protéger les écosystèmes côtiers. Elle a ensuite participé aux réflexions quant aux modalités de financement de l'adaptation littorale française à la hausse du niveau de la mer. Auditionnée par l'Inspection générale de l'administration et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable, elle a pu présenter des pistes de financements retenues dans le rapport des deux inspections publié fin 2023 sur le financement des conséquences du recul du trait de côte.

L'élaboration de la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral 2 et le débat public sur la mer organisé par la Commission nationale du débat public

Dans la continuité des travaux menés au sein du CFO sur la SNML2, la POC a contribué à des moments d'expression collective et a rédigé la tribune "Océans : l'urgence d'une stratégie nationale", publiée dans les Echos et soutenue par une trentaine d'organisations. Diffusée durant l'élaboration de la stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML-2), cette tribune appelait le gouvernement à intégrer dans sa stratégie une série de recommandations pour l'atteinte du bon état écologique et la neutralité carbone, en métropole et en outre-mer.

L'élaboration de la SNML2 fut suivi du lancement, sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), du débat public "La Mer en débats" relatif à l'élaboration des documents stratégiques de façades déclinant la SNML. La POC a saisi cette occasion pour établir un partenariat avec la CNDP afin de conduire un cycle de webinaires environnementaux durant les six mois du débat, de novembre 2023 à avril 2024, visant à donner la parole à des experts et aux publics sur des enjeux prioritaires (bon état écologique, éolien en mer et environnement, durabilité de la pêche, etc.).

Nomination au sein du Comité national de l'IFRECOR

En 2023, la Plateforme Océan & Climat a été nommée sein du Comité national de l'IFRECOR. Elle aura à cœur d'en relayer les informations auprès de ses membres qu'elle mobilisera pour participer aux travaux de l'IFRECOR.



2.3.3 Ancrage institutionnel auprès de la Convention Climat

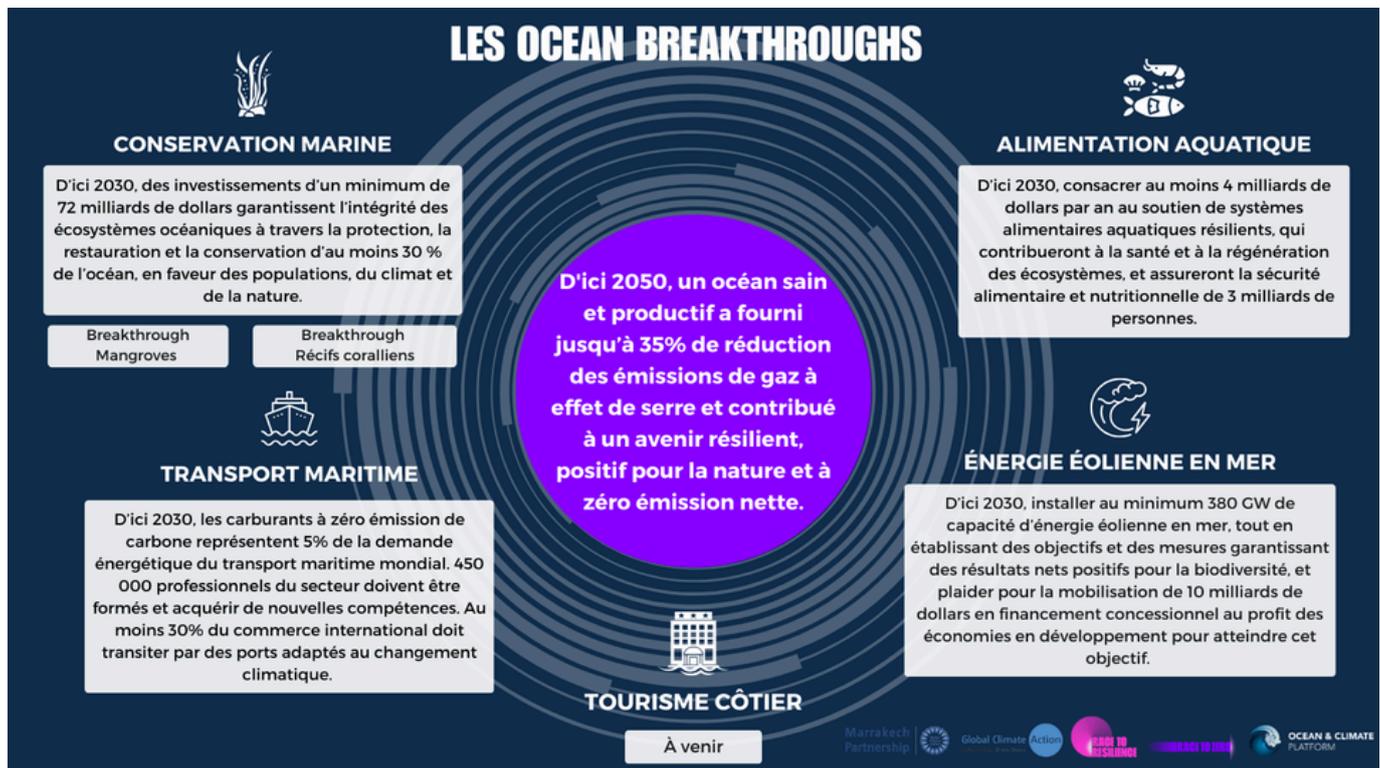
Depuis sa création, la POC joue un rôle clé dans la mobilisation des acteurs non-étatiques pour promouvoir des solutions concrètes, basées sur la science, et soutenir l'institutionnalisation de l'océan dans les processus de la CCNUCC. Cette année encore, la POC a joué un rôle moteur pour porter la voix de l'océan dans le cadre de la Convention Climat, notamment à l'occasion de la COP28 organisée à Dubaï. Ces efforts se sont également concrétisés à travers le lancement des Ocean Breakthroughs.

Mobilisation de la société civile

- *L'Agenda global de l'action climatique*

La POC, en sa capacité de point focal du groupe 'Océan et zones côtières' de l'Agenda Global de l'Action Climatique du Partenariat de Marrakech (MP-GCA Océan), a coordonné le développement des Ocean Breakthroughs – cinq cibles à atteindre d'ici 2030 dans les secteurs clés de la conservation marine, du transport maritime, de l'alimentation aquatique, des énergies marines renouvelables et du tourisme côtier pour garantir un océan sain et résilient en 2050. Sur la base de ses travaux précédents, notamment la Déclaration Ocean for Climate (2021) et le rapport Blue Ambition Loop (2022), le MP-GCA Océan, avec le soutien des Champions du Climat, a souhaité renforcer le suivi des actions menées par la société civile afin d'évaluer leurs contributions aux objectifs climatiques et définir une vision commune pour accélérer l'action. Cet effort s'est inscrit dans une volonté d'alimenter le Bilan Mondial (GST) qui se tenait en parallèle.

La POC a ainsi coordonné l'élaboration de cette vision commune et de sa mise en œuvre autour des cinq secteurs. Deux ateliers de réflexion ont été tenus à Dubaï et à New York, mobilisant plus d'une trentaine d'organisations afin de définir des cibles tangibles et fondées sur la science pour chacun des secteurs, ainsi que des leviers d'action tels que la finance et la gouvernance.



Les *Ocean Breakthroughs* ont été lancés officiellement à l'occasion du Forum des Leaders de l'UICN (8-10 octobre 2023) par Razan Al Mubarak, Présidente de l'UICN et Championne du Climat pour la COP 28. Ils ont ensuite été mis à l'honneur pendant la COP 28 et présentés lors de nombreux événements co-organisés par la POC, les Champions du Climat et leurs partenaires :

- Le Land Use-Ocean Action Day, coordonné conjointement pour la première fois par les points focaux pour l'océan et les terres. Cet événement a mis en lumière des initiatives visant à inverser le déclin de la biodiversité et à accroître la résilience des écosystèmes et des peuples face au changement climatique.
- L'Événement officiel de la Présidence de la COP28 « Actionner les Ocean Breakthrough avec 100% de gestion durable de l'océan », co-organisé par la POC, les Champions du Climat, le Panel de Haut Niveau pour l'Océan et Ocean Action 2030.



Crédits photos : Photo by IISD/ENB | Angeles Estrada Vigil



Crédits photos : Champions du Climat

A l'occasion de la Journée Océan à la COP28, la POC a facilité l'organisation des événements officiels, y compris :

- Un Implementation Lab dédié à la résilience des zones côtières, et les moyens d'accélérer la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature (SfN), en particulier le financement et la gouvernance.
- Un Implementation Lab sur la transformation des systèmes alimentaires, en insistant sur le rôle que les aliments aquatiques et les protéines alternatives peuvent jouer.

- *Mobilisation dans le cadre des campagnes officielles des Champions du Climat*

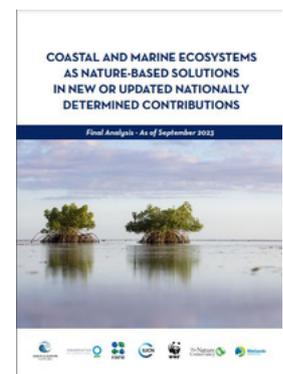
Travaillant en étroite collaboration avec les Champions du Climat, la POC a soutenu plusieurs de leurs initiatives destinées à stimuler les efforts des acteurs non-étatiques :

- La POC a coordonné la contribution de la société civile pour la section 'Océan & Zones côtières' de la feuille de route à 2030 des Champions du Climat. Lancée à la COP 28, celle-ci propose des actions à mettre en place pour accélérer la mise en œuvre des campagnes menées par les Champions (ex : les Climate Action Pathways, les 2030 Breakthroughs et l'Agenda de Charm el-Cheikh pour l'adaptation).
- La POC a piloté la taskforce 'Systèmes côtiers et océaniques' de l'Agenda de Charm el-Cheikh pour l'adaptation (SAA), lancé par la Présidence de la COP27, qui identifie 30 objectifs d'adaptation à atteindre pour renforcer la résilience de 4 milliards de personnes d'ici 2030. Le premier Rapport de mise en œuvre du SAA a été publié pendant la COP28.

- *La collaboration avec les acteurs clés de la communauté océan*

Dans le cadre des négociations climatiques, et particulièrement de la préparation de la COP 28, la POC a renforcé les partenariats développés au cours des dernières années avec de grandes ONG internationales, telles que Conservation International, Ocean Conservancy, IUCN, WWF, Rare ou encore The Nature Conservancy, afin de préparer des publications et porter des positionnements communs. A ce titre, la POC a coordonné l'élaboration d'options pour renforcer l'action relative à l'océan et aux zones côtières dans le cadre de la CCNUCC, et a contribué à un policy brief sur les écosystèmes de carbone bleu comme solution pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

La POC a publié son analyse finale portée sur les Ecosystèmes côtiers et marins comme solutions fondées sur la nature dans les Contributions Déterminées au Niveau National (CDN). Le rapport démontre que les SfN côtières et marines sont de plus en plus intégrées dans les stratégies nationales des Etats, illustrant ainsi la reconnaissance croissante de l'océan et de ses écosystèmes comme source de solutions pour lutter contre le changement climatique.



De plus, la POC était à nouveau partenaire du Pavillon Océan dans la zone bleue à la COP28 – véritable camp de base de la communauté océan - aux côtés de plus d'une trentaine d'organisations, et à l'initiative de la Woods Hole Oceanographic Institution et de la Scripps Institution of Oceanography. La POC était également partenaire du Pavillon Océan virtuel, qui a permis d'accroître la visibilité de l'océan et de son rôle dans le système climatique au-delà des salles de négociations à travers une programmation d'événements en ligne et le partage de ressources accessibles à tous.

Soutien aux processus institutionnels

- *Le Dialogue Océan et Changement climatique du SBSTA*

En application de la Décision finale de la COP27, qui renforce et étend son mandat, le Dialogue Océan & Climat a été conduit en 2023 par deux co-facilitateurs. Ils ont lancé en avril une consultation pour poser les bases du dialogue. La POC a fait des propositions sur la base des recommandations co-construites avec les partenaires du groupe Friends of the Blue COP. “La restauration des écosystèmes côtiers (dont le carbone bleu)” et “La sécurité alimentaire et la pêche” ont ainsi été sélectionnés comme les thèmes prioritaires de l’année.

Travaillant en étroite collaboration avec le Secrétariat de la CCNUCC, la POC était investie dans l’organisation du dialogue (13-14 juin 2023, Bonn). Elle a animé un des groupes de travail sur la restauration des écosystèmes, et présenté les conclusions des groupes sur la pêche en plénière.

Enfin, avec le soutien de neuf partenaires internationaux, la POC a préparé un rapport de synthèse pour résumer les discussions qui se sont tenues pendant les deux jours de dialogue et assister les Etats dans leur préparation de la COP 28.

- *Le Bilan Mondial (GST)*

Constatant l’absence de l’océan dans les négociations sur le Bilan Mondial (GST), la POC a participé au dialogue technique du GST – dont l’enjeu était de définir les messages clés émergents de la phase d’évaluation technique. Si cette mobilisation a permis d’inscrire l’océan dans le résumé de la session, celui-ci toutefois est resté absent des messages clés.



Pour aller plus loin, la POC, en collaboration avec Ocean Conservancy et neuf autres organisations partenaires, a publié une série d’options à destination des Etats pour intégrer l’océan dans le résultat politique du GST – négocié à la COP 28 pour définir comment corriger notre trajectoire et atteindre les objectifs de l’Accord de Paris. Ces propositions de langage ont ensuite été présentées et discutées avec les États du groupe des Friends of Ocean and Climate lors des réunions de suivi des négociations que le groupe organise quotidiennement pendant les COP.

L’objectif a été atteint : l’océan et ses écosystèmes sont évoqués à plusieurs reprises dans la décision finale sur le Bilan Mondial qui invite ainsi les Etats à puiser dans leur potentiel d’atténuation et d’adaptation. La décision se conclut sur des recommandations et orientations concrètes pour rectifier le cap.

L'océan au coeur de la COP 28

La POC était fortement mobilisée lors de la COP 28 de la CCNUCC à Dubaï afin de rappeler le rôle majeur de l'océan et de ses écosystèmes dans la lutte contre le changement climatique. L'océan a eu toute sa place au sein des discussions sur le climat, qu'il s'agisse des conclusions politiques du GST ou de la multitude d'événements organisés sur toute la durée de la conférence. La POC a co-organisé plusieurs événements :

- Réception Océan-Climat – co-organisé par l'UICN, la POC, The Ocean Race et les Champions du Climat. Cette réception de haut-niveau a permis de souligner l'importance des enjeux océan-climat dès le tout premier jour de la COP.
- « Des stratégies de conservation de l'océan bénéfiques pour le climat pour atteindre les objectifs internationaux » – co-organisé par Bloomberg Philanthropies, le Global Fund for Coral Reef, la Global Mangrove Alliance, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, la POC, la Race for Resilience et The Nature Conservancy. Cet événement a présenté les bénéfices climatiques de la conservation marine, en s'appuyant sur les Ocean Breakthroughs y compris le Mangrove Breakthrough et Coral Reef Breakthrough. Il a souligné les synergies entre les instances pour le climat et la biodiversité, ainsi qu'avec la prochaine conférence des Nations unies pour l'océan.
- « L'essor de la gouvernance de l'océan » – co-organisé par la Deep Sea Conservation Coalition, la High Seas Alliance, la POC et le réseau RISE UP. Cet événement a permis de célébrer les récents succès en matière de gouvernance de l'océan, notamment le renforcement de la prise en compte de l'océan dans les instances de la CCNUCC, la dynamique grandissante pour la protection des grands fonds marins, l'adoption du Traité sur la Haute Mer et du Cadre de Kunming-Montréal.
- « Les écosystèmes de carbone bleu côtiers pour l'action climatique » – co-organisé par la Commission Océanographique (COI) de l'UNESCO, le Pew Charitable Trust et la POC. Cet événement a porté sur la mise en œuvre et la révision des engagements des Etats pour conserver et restaurer les écosystèmes de carbone bleu.
- Dîner ministériel des Friends of Ocean and Climate – co-organisé aux côtés de Ocean Conservancy, Oceano Azul Foundation et The UN Foundation. Ce dîner a permis de donner aux pays membres du groupe informel un espace d'échanges pour réfléchir à comment faire avancer les enjeux océan dans les négociations (ex : GST, GGA). La POC a eu l'occasion de prendre la parole au nom du MP-GCA Océan pour faire l'état des avancements de la société civile et notamment présenter les Ocean Breakthroughs.

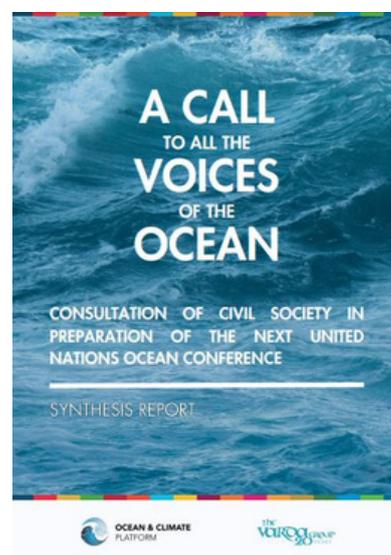
Au terme de ces deux semaines de négociations, la POC a fait le bilan de la COP 28 pour l'océan dans un article de synthèse publié sur son site web. Si l'article souligne plusieurs avancées notables, telles que l'adoption historique du premier GST ou l'opérationnalisation du Fonds sur les Pertes et Préjudices, il dresse cependant un tableau mitigé de cette COP. Navigant dans ces eaux complexes, l'océan a su tirer son épingle du jeu avec une reconnaissance sans précédent de sa contribution à la réalisation de l'Accord de Paris.

2.3.4 Mobilisation de la société civile en préparation de la 3e Conférence des Nations Unies sur l'Océan

La France et le Costa Rica se sont portés volontaires pour co-organiser la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3) en juin 2025 à Nice. Reconnue comme un réseau fédérateur, la POC a été mandatée, aux côtés du Varda Group, par les gouvernements français et costaricains pour mobiliser et consulter la société civile, en préparation de l'UNOC 3.

A cet effet, la POC et le Varda Group ont lancé une consultation mondiale à destination de toutes les organisations de la société civile travaillant sur l'océan. Cet « Appel à Toutes les Voix de l'Océan » – traduit en français, anglais et espagnol – a été largement diffusé. Il a, par exemple, été présenté lors d'un atelier du réseau RISE UP (+600 organisations) destiné à préparer sa mobilisation en vue de l'UNOC 3.

Un total de 125 organisations ont répondu à la consultation. L'analyse de leurs contributions a permis d'identifier les recommandations et priorités de la communauté océan pour l'UNOC 3, présentées dans un Rapport de Synthèse et son Résumé Exécutif publiés en Septembre 2023. Parmi ces priorités se trouvent notamment la mise en place d'un moratoire sur l'exploitation minière, la ratification du Traité sur la Haute Mer, la finalisation d'un traité sur la pollution plastique et une meilleure prise en compte de l'océan dans les stratégies pour le climat et la biodiversité. Elles ont également été présentées et positivement accueillies par les équipes des Gouvernements français et costaricains.



La consultation a montré que les attentes de la communauté océan sont élevées pour que l'UNOC 3 aboutisse à des mesures transformatrices. Afin de soutenir cette ambition, le Varda Group a lancé en novembre 2023 l'initiative « Let's Be Nice to the Ocean », avec le soutien de la POC et en partenariat avec 6 autres organisations. Construite sur la base de la publication « Let's Be Nice to the Ocean: Sortir des sentiers battus en amont de la 3e Conférence des Nations Unies pour l'Océan », l'initiative propose plusieurs idées innovantes pour accélérer la protection de l'océan, et souhaite en recueillir de nouvelles. En effet, dans la continuité des efforts engagés pour consulter la société civile, « Let's Be Nice » s'est concrétisée par une plateforme en ligne sur laquelle les organisations de la société civile sont invitées à partager leurs idées pour l'océan. Les propositions et idées seront présentées à San José en juin 2024, à l'occasion de la conférence « Immersed in Change », au Costa Rica, et pendant l'UNOC 3, à Nice.

2.3.5 La participation aux événements internationaux

Tout au long de l'année 2023, la POC a participé à des événements internationaux pour porter ses messages clés dans des conférences ou instances internationales qui aspirent également à promouvoir les solutions pour protéger l'océan, les écosystèmes qu'il abrite, et le climat. La POC travaille en effet à construire et à renforcer les synergies, notamment entre les Conventions Climat (CCNUCC) et Biodiversité (CDB) qui, malgré des complémentarités évidentes, ont encore tendance à travailler en silos.

- Dialogue du Partenariat international pour le carbone bleu, Février 2023

La POC a pris part au 5e dialogue du Partenariat international pour le carbone bleu (IPBC) qui s'est tenu à Paris du 22 au 24 février 2023, à l'initiative des gouvernements australiens et français, avec le soutien de la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO. La POC y était notamment invitée à présenter son analyse portant sur l'intégration des écosystèmes marins et côtiers dans les stratégies nationales climatiques.

- Monaco Ocean Week, Mars 2023

Cette année encore, la POC a participé à la Monaco Ocean Week où elle a pu contribuer à de nombreux événements, dont un atelier destiné à mobiliser le secteur privé en préparation de l'UNOC 3 et des réunions préparatoires pour la COP 28.

- Réunion annuelle du IORA Blue Carbon Hub, Septembre 2023

La POC était invitée les 12 et 13 septembre à participer à la réunion annuelle de l'Association des pays du bassin de l'Océan Indien, organisée cette année par les gouvernements australiens et indonésiens, et dont le thème était les SfN pour l'adaptation côtière. La POC est intervenue à plusieurs reprises pour traiter des défis et opportunités pour ces solutions sur la scène internationale, et présenter ses travaux dont l'analyse des SfN marines et côtières dans les CDN révisées.

- L'Assemblée Générale des Nations Unies, Septembre 2023

La POC a participé à plusieurs événements organisés en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies et portant sur la gouvernance de l'océan, notamment en préparation de la COP 28 et de UNOC 3. A titre d'exemple, la POC a participé à la réunion annuelle de la Ocean Stewardship Coalition du Pacte Mondial des Nations Unies, qui regroupe de grandes entreprises du secteur maritime.

- Le Forum Mondial de la Mer de Bizerte, Septembre 2023

Le 22 septembre 2023, la POC a participé au Forum Mondial de la Mer de Bizerte en Tunisie, organisé par la Saison Bleue avec le soutien de l'Ambassadeur pour les Pôles et les Enjeux Maritimes Olivier Poivre D'Arvor. Cette édition fut inscrite dans la continuité de l'exercice de prospective précédent qu'avait facilité la POC en réalisant une enquête internationale sur ce que pourrait être l'Océan de 2050. Elle s'est également projetée vers la Conférence des Nations Unies pour l'Océan de 2025 à Nice. La POC est donc intervenue en ouverture du Forum afin de rappeler les conclusions et la déclaration de l'édition 2022 avant de prendre part à la rédaction de la déclaration finale.

2.4 L'initiative Sea'ties

Le 1er janvier 2020, la Plateforme Océan & Climat (POC) lançait l'initiative Sea'ties avec pour objectif de faciliter l'élaboration de politiques publiques et la mise en œuvre de solutions d'adaptation pour les villes côtières exposées à l'élévation du niveau de la mer.

Sea'ties est une initiative internationale qui mobilise des villes de taille moyenne présentant une diversité de contextes climatiques, géographiques, sociaux, économiques et politiques. Elle s'adresse aux élus, aux gestionnaires et à l'ensemble des acteurs impliqués dans cette transition et propose de créer un espace d'échange d'expériences de solutions durables. En effet, de nombreuses solutions sont déjà mises en œuvre à travers le monde et peuvent inspirer d'autres territoires. Mettre en relation ces expériences concrètes et les caractériser à la lumière de travaux scientifiques permet de promouvoir les pratiques les mieux adaptées et d'accompagner le choix des décideurs politiques et des gestionnaires des territoires.

Calendrier et objectifs spécifiques

Sur la période 2020-2023, les objectifs de Sea'ties sont les suivants :

2020 – 2021 : Rassembler les données empiriques et la connaissance scientifique : inventorier et cartographier les solutions apportées par les villes côtières de différentes régions du monde, puis analyser les modalités de mise en œuvre de ces solutions par une approche scientifique pluridisciplinaire.

2021 – 2022 : Faire émerger les « bonnes pratiques » et faciliter la mise en œuvre des solutions : analyser lors d'ateliers régionaux réunissant scientifiques, élus, gestionnaires et acteurs des villes côtières, la durabilité des solutions et les conditions favorables à leur mise en œuvre afin de produire des recommandations régionales.

2022 – 2023 : Promouvoir l'intégration des enjeux liés à l'adaptation dans les politiques publiques : valoriser les retours d'expérience éclairés par les connaissances scientifiques ; porter un plaidoyer auprès des décideurs pour intégrer dans les politiques publiques nationales et internationales les solutions les plus adaptées.

Partenaires du projet

Partenaires financiers – Depuis 2020, l'initiative Sea'ties est financée par la Fondation de France, la Fondation Veolia et le Gouvernement Princier de Monaco. La Fondation Prince Albert II de Monaco apporte son financement à l'initiative depuis 2021, et l'Ambassade des États-Unis en France depuis 2022.

Partenaires scientifiques - Le pilotage scientifique est assuré conjointement par le CNRS et la Plateforme Océan & Climat dans le cadre d'un Réseau Thématique Pluridisciplinaire International (RTPi) financé par le CNRS.

Partenaires techniques - Sea'ties se concentre sur les villes côtières de taille moyenne dans plusieurs régions du monde : en Europe, en Méditerranée, en Amérique du Nord, en Afrique de l'Ouest et dans le Pacifique.

2.4.1 Les ateliers et rapports régionaux

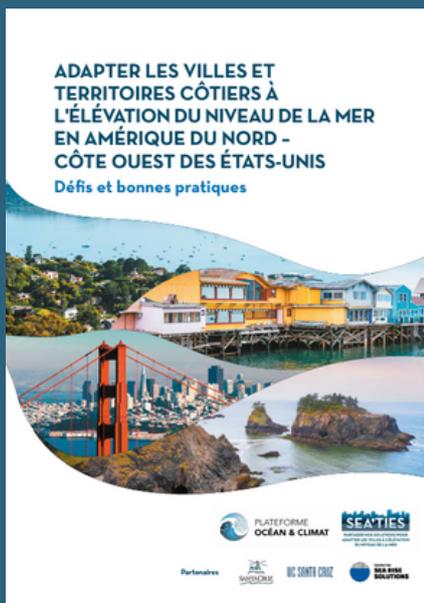
Atelier régional "Adapter les villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer dans le Pacifique"



L'atelier régional "Adapter les villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer dans le Pacifique" s'est tenu les 10, 11 et 12 juillet 2023, à Nadi, Fidji. Co-organisé par la Plateforme Océan & Climat, le PROE et le PCCC, il a réuni 56 participants, dont des représentants de gouvernements, issus de 16 pays et territoires de la région Pacifique. Deux journées furent dédiées à l'étude des défis d'adaptation dans le Pacifique - les échanges portant sur les connaissances existantes ou à acquérir, les outils disponibles ou à développer pour mettre en œuvre des stratégies d'adaptation de long terme, le potentiel des solutions fondées sur la nature, et les moyens de mobiliser les populations locales dans la planification. La troisième journée fut consacrée à une visite de terrain présentant des solutions d'adaptation fondées sur la nature à Sigatoka.

Le rapport issu de l'atelier a été finalisé en 2024 et est disponible à cette adresse : <https://ocean-climate.org/rapport-regional-seatiers-adapter-les-villes-et-territoires-cotiers-a-lelevation-du-niveau-de-la-mer-dans-le-pacifique-defis-et-bonnes-pratiques/>

Rapport de l'atelier régional Amérique du Nord - côte-ouest des Etats-Unis



Le résumé et le rapport dans sa version intégrale sont consultables sur le site internet de la POC à cette adresse :

<https://ocean-climate.org/rapport-regional-seaties-adapter-les-villes-et-territoires-cotiers-a-lelevation-du-niveau-de-la-mer-en-amerique-du-nord-cote-ouest-des-etats-unis-defis-et-bonnes-pratiques/>

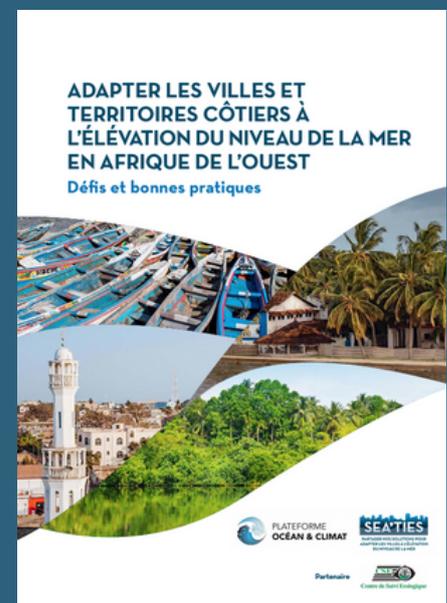
L'atelier Sea'ties « Adapter les villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer en Amérique du Nord – côte ouest des États-Unis » s'est tenu le 12 septembre 2022 à Santa Cruz, en Californie. Il a mobilisé plus de 50 experts et acteurs clés de l'adaptation côtière de la côte ouest des États-Unis.

Sur la base des conclusions de cet atelier, de 26 entretiens individuels et de réflexions menées avec les partenaires de l'initiative Sea'ties, la Plateforme Océan & Climat avec le soutien de la ville de Santa Cruz, de l'université de Californie à Santa Cruz et du Center for Sea Rise Solutions, publie le rapport Adapter les Villes et Territoires Côtiers à l'Elévation du Niveau de la Mer en Amérique du Nord – Côte Ouest des États-Unis : Défis et Bonnes Pratiques. Ce rapport dresse un aperçu des tendances, des défis communs et des solutions développées dans la région pour adapter les villes côtières à l'élévation du niveau de la mer et à ses impacts.

Rapport de l'atelier régional Afrique de l'Ouest

Le 05 octobre 2022, l'initiative Sea'ties avec le soutien du Centre de Suivi Ecologique (CSE) organisait à Dakar au Sénégal l'atelier régional Adapter les villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer en Afrique de l'Ouest. Il a réuni une soixantaine de parties prenantes issues de gouvernements, d'organisations de la société civile, du monde académique ou encore d'agences de développement, au cours duquel elles ont échangé sur leurs besoins et pratiques face aux défis communs de l'adaptation du littoral.

Sur la base des retours d'expériences évoqués au cours d'entretiens préliminaires et de l'atelier, l'initiative Sea'ties avec le soutien du CSE publie le rapport Adapter les Villes et Territoires Côtiers à l'Élévation du Niveau de la Mer en Afrique de l'Ouest, Défis et Bonnes Pratiques. Ce rapport propose une synthèse des obstacles actuels à la lumière de multiples exemples de bonnes pratiques contribuant à l'adaptation durable des villes côtières dans la région.



Le résumé et le rapport dans sa version intégrale sont consultables sur le site internet de la POC à cette adresse :

<https://ocean-climate.org/rapport-regional-seaties-adapter-les-villes-et-territoires-cotiers-a-lelevation-du-niveau-de-la-mer-en-afrique-de-louest-defis-et-bonnes-pratiques/>

2.4.2 Sortie des Recommandations politiques pour adapter les villes côtières à l'élévation du niveau de la mer

A propos des Recommandations politiques

A l'issue des quatre années d'échange et de concertation avec 230 acteurs - aussi bien scientifiques qu'acteurs et décideurs locaux - de cinq régions du monde (Europe du Nord, Méditerranée, côte Ouest des Etats-Unis, Afrique de l'Ouest et Pacifique), le projet Sea'ties a publié une série de recommandations politiques pour adapter des villes côtières à l'élévation de la mer. Ayant bénéficié de la revue de 40 experts et du soutien de 80 organisations à travers le monde, ces recommandations politiques sont destinés aux décideurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Elles s'articulent autour de quatre axes prioritaires :

1. **Les solutions** : Planifier sur le long terme des réponses adaptées aux contextes locaux
2. **La justice sociale** : Placer les impératifs sociétaux au coeur des politiques d'adaptation
3. **Les connaissances** : Développer de nouvelles façons de produire et partager les connaissances
4. **La finance** : Construire une approche durable de la finance en faveur des villes côtières



Les recommandations sont consultables sur le site internet de la POC à cette adresse : <https://ocean-climat.org/la-plateforme-ocean-climat-devoile-ses-recommandations-pour-adapter-les-villes-cotieres-a-la-montee-du-niveau-de-la-mer/>

Le document a été traduit en français, en anglais et en portugais.

Présentation des Recommandations politiques au One Planet Polar Summit et annonce de la Coalition des Villes et Régions Côtières



Le replay de la conférence est disponible à cette adresse :

https://www.youtube.com/watch?v=_JfKf2dRr-A&t=3s

Le 9 novembre 2023, les Recommandations politiques Sea'ties ont été officiellement lancées et présentées au One Planet - Polar Summit en présence de la presse et du Ministre français de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, M. Christophe Béchu; du Ministre indien des Sciences de la Terre, M. Kiren Rijiju; de l'Envoyé Spécial du Président de la République pour la Conférence des Nations Unies sur les Océans et Ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes, Olivier Poivre d'Arvor; du Maire de la ville de Nice, M. Christian Estrosi.

Dans le cadre de cette conférence organisée par la Plateforme Océan & Climat et le One Planet Summit, un premier segment animé par Romain Troublé, président de la Plateforme Océan & Climat, était dédié aux recommandations dont les 4 priorités d'action ont été présentées par Fabrice Bernard, Délégué Europe et International du Conservatoire du Littoral, Maina Sage, ancienne Députée française de Polynésie Française, Françoise Gaill, Vice-Présidence de la Plateforme Océan & Climat et Ulrike Decoene, Présidente de ORRAA, Directrice de la communication, de la marque et du développement durable du Groupe AXA. Lors d'un second segment politique a aussi été annoncée le lancement de la Coalition des villes côtières "Ocean Rise and Resilience", qui aura pour mission de fédérer les villes côtières face aux changements océaniques en vue de la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3).

Communication, campagne et retombées presse autour des Recommandations politiques



Pour accompagner la sortie des recommandations politiques issues du projet Sea'ties, la POC a conçu une campagne de communication sur les réseaux sociaux ([LinkedIn](#), [Twitter](#), [Instagram](#)) avec hashtag #AdaptCoastalCities et proposant de nombreux carrousels expliquant les impacts de l'élévation du niveau de la mer à travers le monde et mettant en valeur les axes de recommandations politiques à la lumière d'exemples concrets.

Pour assurer le relais de cette campagne, les membres POC et partenaires du projet ont été informés et mobilisés, notamment dans le cadre d'une réunion de stratégie de communication (appelée POCCOM) visant à expliquer le déroulé de la campagne et réfléchir collectivement aux besoins et aux potentielles options de portage des recommandations.

En parallèle de la campagne sur les réseaux sociaux, une stratégie presse a été développée avec l'agence de presse Agence F qui a coordonné l'organisation d'une conférence de presse à l'occasion du lancement du plaidoyer le 9 novembre 2023 au One Planet Polar Summit. Au total, les recommandations ont bénéficié de 36 parutions dans la presse écrite, web et radio, dont des articles dans [Libération](#), [Le Monde](#), [Le Point](#) ou encore des interventions à [France Inter](#). Cette campagne média a généré l'équivalent publicitaire des articles dédiés à Sea'ties est de 587 800 € et les occasions d'être vus s'élèvent à 24 062 800.

2.4.3 La Carte des Solutions

La Carte des Solutions recense les réponses mises en œuvre à travers le monde par les villes et territoires côtiers pour faire face aux impacts de l'élévation du niveau de la mer. Elle met également à disposition des porteurs de projets de véritables retours d'expériences, les facteurs clés de succès, de même que certains points de vigilance. En 2023, 17 nouveaux projets ont été ajoutés à la Carte des Solutions faisant un total de 113 solutions répertoriées à travers le monde. Ces nouveaux projets reflètent l'extension du réseau Sea'ties grâce aux ateliers et rapports régionaux puisque 5 projets se situent en Afrique de l'Ouest et 4 aux Etats-Unis. La nature de ces projets est diverse avec des projets de recherche et de coopération scientifique (ex. exploitation de données satellites avec le projet OSS Saint Louis), des projet d'expérimentation de solutions fondées sur la nature et hybrides (ex. projet SARCC en Europe), de planification de l'aménagement du littoral (ex. Plan d'Aménagement et de Gestion Intégrée du Littoral en Côte d'Ivoire), de retrait stratégique (ex. Saint Louis au Sénégal) et de coopération intercommunale et de parlementaire (ex. réseau des 29 communes pour une gestion concertée du littoral de la Côte d'Ivoire, Alliance des parlementaires et élus locaux pour la protection de l'environnement dans les pays littoraux ouest-africain).

L'ensemble des projets répertoriés sont consultables à cette adresse :

<https://seaties.ocean-climate.org/index-fr.html>

2.4.4 Autres événements et interventions

L'équipe Sea'ties est intervenue et a animé de nombreux événements nationaux, européen et internationaux en 2023 :



- Parlement Européen : Intervention de Théophile Bongarts à la conférence "Enhance Climate Change Adaptation and Coastal Resilience, Capitalisation on EU project results and regional initiatives" organisée par Intergroup SEArice (28/02/23)
- Ocean Visions Summit 2023 : Co-animation par Théophile Bongarts de la session "Human Adaptation to a Changing Ocean: Community-Driven Coastal Climate Research and Solutions" aux côté d'Emanuele Di Lorenzo et Nadia Pinardi (Avril 2023)
- Ambassade des États-Unis : Intervention de Lisa Devignol au lancement du podcast de BINGE AUDIO "Adapt or what?" (Programme, (18/04/23)
- MEDEF International – Plénière Task Force Ville Durable : Intervention de Théophile Bongarts à la plénière "Villes durables du futur : quelles réponses aux défis des villes pour une meilleure résilience urbaine" (Mai 2023)
- Séminaire Gestion Intégrée du Littoral du CEREMA et de l'ANEL : Intervention de Théophile Bongarts (13/06/23)



- MedCOP Climat 2023 : Intervention de Théophile Bongarts lors de sessions consacrées aux solutions fondées sur la nature et à la transition des villes Méditerranéennes en préparation de la COP28 de la CCNUCC (22-23/06/23)
- Fondation Aristote : Intervention de Théophile Bongarts au colloque "Données de la recherche : Nature, Cultures & Valeurs" (Octobre 2023)
- Fête de la Science : Intervention de Lisa Devignol à la table ronde "Aquabulle" sur le devenir du littoral méditerranéen des petits fonds marins aux villes côtières (10/10/23)

La COP28 CCNUCC (30/11/23-12/12/23) fut l'occasion de présenter les recommandations politiques issues du projet Sea'ties dans le cadre d'interventions à plusieurs événements :

- Événement "Rising Ocean" (02/12) au Pavillon Océan (Blue Zone) organisé par la France et le Costa Rica.
- Événement "Ocean Decade 2030: Science & Partnerships for Climate Action through the Ocean Decade" (03/12) au Pavillon Océan (Blue Zone) organisé par La COI-UNESCO et la Décennie des Nations Unies pour les Sciences Océaniques.
- Événement spécial "Sea'ties: at the frontline of coastal adaptation" (06/12) au Pavillon Océan (Blue Zone) organisé par la POC avec le South Pacific Regional Environment Programme (SPREP), le Pacific Climate Change Center (PCCC) et le Fond Mondial pour le Développement des Villes (FMDV).

Cet événement animé par Loreley Picourt et Théophile Bongarts (POC), conviait M. Rangasamy, Ministre du Foncier et du Logement des Seychelles ; Karina von Schuckmann (Mercator Ocean International), Karim Selouan (CEO, RESALLIANCE), Mme. Mona Ainuu (Ministre de l'Environnement de Niue) et M. Solomon Asamoah (CEO, GIIF), pour échanger sur les recommandations politiques pour adapter les villes côtières à l'élévation du niveau de la mer.

- Événement "Sinking Cities—Coastal Subsidence and Land"(04/12) au Pavillon Océan (Blue Zone), organisé par Woodshole Oceanographic Institute.
- Implementation Lab "Coastal Resilience and Finance" (09/12) (Action Zone), organisé par ORRAA, Conservation International et la POC.

2.5 L'Exposition Océan

Du 29 septembre au 8 octobre 2023, l'exposition OCEAN, montée en 2022 dans le cadre de la Présidence Française de l'Union européenne par la POC avec le soutien de ses membres, s'est exportée à la Foire du Valais de Martigny dont le thème était "Tous à l'eau". OCEAN a ainsi touché pour la première fois un public Suisse nombreux au rendez-vous avec près de 250 000 visiteurs pour cette édition 2023 au sein de laquelle OCEAN figurait comme exposition principale.



La POC a également poursuivi son travail de diffusion gratuite du Format Kit de l'exposition entrepris en 2022 et permis à l'exposition de s'implanter dans de nombreux lieux en 2023 comme : le Centre national de la mer Nausicaa, le musée médiathèque cyberspace de Sainte-Ménéhould, le centre commercial Coty au Havre, le centre commercial Côte de Nacre à Caen, le collège Jules Massenet de Marseille, l'Université Sorbonne Paris Nord sur le campus Villetaneuse, la médiathèque René Pétillon de Lesneven, le Festival Love is Blue de Biarritz.

3 Partenaires et soutiens financiers

3.1 Convention avec l'Agence Française de Développement

En mai 2022, la POC a renouvelé sa convention avec l'Agence Française de Développement pour la phase 2 du projet de « Structuration du réseau multi-acteurs de la Plateforme Océan et Climat », dont l'objectif principal est de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs politiques. La phase 2 de ce projet sur 3 ans (2022-2025), d'un montant total de 712 000€, est soutenue par l'AFD à hauteur de 250 000€. La POC poursuivra ainsi son champs d'action autour de ses 3 objectifs principaux :

1. La Mobilisation : structuration du réseau pour une plus grande diversité d'acteurs représentés et une meilleure mobilisation de la société civile océan-climat.
2. La Science : diffusion des connaissances et médiation scientifique pour une meilleure compréhension des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs.
3. Le Plaidoyer : élaboration et dissémination de recommandations pour une prise en compte efficace et durable des enjeux océan et climat dans les politiques nationales et internationales.

3.2 Convention avec l'Office Français de la Biodiversité

En 2021, la convention entre la POC et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été renouvelée pour le projet suivant: "Promouvoir les services écosystémiques pour un océan en bonne santé et un climat protégé" à hauteur de 60 000 euros par an (2021-2023), décliné en trois sous-objectifs :

1. Dresser un état des connaissances scientifiques et techniques, et les diffuser auprès des décideurs politiques et du grand public
2. Proposer des solutions, valoriser des initiatives, et les traduire en un plaidoyer
3. Mobiliser les acteurs pour porter et mettre en œuvre le plaidoyer dans le cadre de l'agenda national et international

En novembre 2023, une nouvelle convention a été signée avec l'OFB à hauteur de 180 000 euros pour la période 2024-2026.

3.3 Convention avec le Ministère de la Transition Écologique

En 2023, la POC a renouvelé sa Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec le Ministère de la Transition Écologique (MTE) à hauteur de 250 000 euros sur la période 2023-2025 pour la coordination des actions de 1) mobilisation des acteurs océan-climat et de médiation scientifique, 2) d'animation du Comité France Océan et de 3) plaidoyer de la Plateforme Océan et Climat (POC) pour l'intégration de l'océan dans les solutions aux changements climatiques et de protection de la biodiversité."

En 2023, la POC a obtenu un financement supplémentaire de la DAEI à hauteur de 25 000 € afin de soutenir les activités de mobilisation internationale de la POC, notamment dans le cadre du MP-GCA Océan. Au total, le MTE finance donc la POC à hauteur de 115 000€ en 2023.

3.4 Convention avec la Fondation du Prince Albert II de Monaco

En 2022, la POC a signé une convention de trois ans (2022-2024) pour un montant total de 75 000 euros en vue du soutien institutionnel de la FPA2 aux activités de la POC (25 000 euros en 2023).

3.5 Convention avec la Fondation de France

En 2023, la POC a établi une nouvelle convention avec la Fondation de France d'un montant de 210 000 euros (70 000 euros par an) sur la période 2023-2025. Ce financement vient en soutien à la structuration du réseau de la Plateforme Océan & Climat pour une meilleure prise en compte des enjeux océan et climat auprès du grand public et des décideurs politiques, et à la mise en oeuvre des 3 objectifs de l'association : 1) Mobilisation 2) Diffusion des connaissances et 3) Plaidoyer.

3.6 Partenariats en soutien à l'organisation du Ocean Action Day à la COP28

En 2023, la POC a levé des fonds additionnels à hauteur de 57 456 euros dans le cadre de son rôle de point focal du MP-GCA Océan. Ces financements, principalement apportés par OceanKind et Blue Marine Foundation, ont permis de couvrir les dépenses liées à l'organisation des événements "océan" à la COP28

3.7 Soutien de la Fondation Veolia

En 2023, la direction de la communication du groupe Veolia a attribué une dotation solidaire d'un montant de 20 000 euros en soutien au projet de structuration de la POC.

3.8 Subventions du Projet Sea'ties

En 2023, la POC a reçu cinq subventions afin de financer les activités réalisées dans le cadre du projet Sea'ties :

- la Fondation de France finance le projet à hauteur de 150 000 € sur trois années, de juin 2021 à juin 2024.
- le Gouvernement Princier de Monaco finance le projet à hauteur de 50 000 € sur l'année 2023.
- La Fondation Prince Albert II finance le projet à hauteur de 240 000 € sur trois années, de 2021, 2022, 2023.
- L'Ambassade des États-Unis en France finance le projet à hauteur de 18 660 \$ sur la période 2023-2024.
- la Fondation Veolia finance le projet à hauteur de 30 000 €, de novembre 2022 à décembre 2023.

4 Gouvernance et coordination de la Plateforme Océan & Climat

La Plateforme Océan et Climat dispose depuis le 27 juin 2017 d'une structure juridique, sous forme d'association loi 1901. Romain Troublé, directeur général de la Fondation Tara Océan est le président de la Plateforme depuis novembre 2017, et a été réélu à ce poste en 2023 (ratification lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2023).

4.1 Le Conseil d'Administration

Le CA comprend 2 membres au moins et 20 membres au plus, élus par l'Assemblée générale parmi les membres ou les personnes physiques ou morales cooptées. Il est à l'initiative de la politique et des orientations générales de l'association, ainsi que des grandes lignes d'actions de communication et de relations publiques. Le CA se réunit tous les trimestres et est épaulé par le bureau (voir 4.2)

Alors que les mandats des membres du Bureau et du Conseil d'Administration arrivaient à terme en 2023, ces derniers ont exprimé, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 10 mai 2023, leur volonté de présenter une candidature commune pour renouveler leurs mandats sur la période 2023-2026. La réélection collective des membres du bureau et du Conseil d'Administration, ainsi que l'entrée du CNRS au Conseil d'Administration de la POC ont été voté à l'unanimité par les membres présents lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2023.

4.2 Le bureau de l'association

Les membres du bureau sont élus par la CA pour une durée de trois années et sont immédiatement rééligibles. Le bureau a pour fonction de préparer les réunions du Conseil d'Administration et est en lien direct et régulier avec le secrétariat. L'entrée de Anna Zivian au poste de Vice Présidente a été proposée lors du Conseil d'Administration du 10 mai 2023. En 2023, le renouvellement collectif du mandat des membres Bureau de la POC a été ratifié lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 20 juin. Raphaël Cuvelier a annoncé sa volonté de quitter ses fonctions de Vice-Président au Bureau de la POC. Céline Liret succède à Raphaël Cuvelier en tant que secrétaire et trésorière de l'association. En 2023, le bureau POC est donc composé comme suit :

- Romain Troublé, Président
- Antidia Citores, Vice-Présidente (Europe, shipping)
- Françoise Gaill, Vice-Présidente (Science)
- Nelly Grassin, Trésorière adjointe
- Céline Liret, Secrétaire et Trésorière
- Patricia Ricard, Vice-Présidente (Méditerranée, Aquaculture)
- Anna Zivian, Vice-Présidente (International)

4.3 Le secrétariat

Le secrétariat représente l'équipe permanente de la POC, et constitue son organe opérationnel. Forte de sa diversité et de ces compétences, elle s'investit au quotidien afin d'assurer les différentes missions de plaidoyer, diffusion des connaissances et mobilisation - ainsi que les projets de la POC (Sea'ties, Exposition Océan). En 2023, l'équipe du secrétariat de la POC était composé comme suit :

- Loreley Picourt, Directrice générale
- Théophile Bongarts-Lebbe, Responsable de projet Sea'ties
- Gauthier Carle, Coordonnateur des ONG du Comité France Océan et responsable plaidoyer national
- Anaïs Deprez, Directrice mobilisation et communication
- Lisa Devignol, Chargée de projet Sea'ties
- Cyrielle Lam - Chargée de projet communication et mobilisation internationale
- Marine Lecerf, Chargée de mission plaidoyer et relations internationales
- Sarah Palazot, Chargée de projet Sea'ties et Diffusion des connaissances
- Stagiaire mobilisation et communication
- Stagiaire plaidoyer international / Sea'ties
- Stagiaire plaidoyer national

4.4 Le Comité Scientifique

Le Comité scientifique (CS) est un organe consultatif qui a pour mission de conseiller la POC sur des questions scientifiques et multidisciplinaires, de vérifier les publications et d'assister le Conseil d'Administration pour l'éclairer dans ses choix et décisions. Il réunit des personnes compétentes dans le domaine de la recherche et des sciences océaniques. Joachim Claudet (CNRS-CRIOBE) assure la présidence du CS depuis 2019. Le CS comprend 8 membres français et 9 membres internationaux. Retrouvez la composition des membres du Comité Scientifique en Annexe 3.

4.5 Les membres du réseau

Forte de la participation de plus de 100 organisations appartenant à différents secteurs, la Plateforme Océan et Climat dispose d'un large éventail de compétences. Recherche scientifique, expéditions scientifiques, plaidoyer politique sont au cœur de l'action de la Plateforme, qui incarne un réseau international d'experts de l'océan. Au 31 décembre 2023, le réseau POC comptait 109 organisations membres.

5 Rapport financier

Les comptes annuels de la Plateforme Océan & Climat présentés ci-dessous ont été validés par la société de commissariat aux comptes C.E.H.

En 2023, le résultat de la Plateforme Océan & Climat est bénéficiaire à hauteur de 88 274 €.

5.1 Bilan et analyse détaillée du bilan

Actif

La POC a un total actif net de 949 850 €. Les principales lignes sont les suivantes :

- Participations financières de 153 € à l'ouverture du compte au Crédit Coopératif.
- Autres immobilisations financières, pour un total de 4 434 € comprend les cautions pour les badges des locaux de la Maison des Océans ainsi que le dépôt de garantie des bureaux.

Actif		Exercice au 31/12/2023			Exercice précédent
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	TOTAL	0	0	0	0
Actif immobilisé Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. Industriels				
	Autres immobilisations corporelles	7 894	5 957	1 937	2 244
	Immobilisations grevées de droit				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	TOTAL	7 894	5 957	1 937	2 244
Immobilisations financières	Participations	153		153	153
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 434		4 434	4 434
	TOTAL	4 587	0	4 587	4 587
TOTAL I		12 481	5 957	6 524	6 831
Stock et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
	Marchandises				
	Stocks et en-cours				
	TOTAL	0	0	0	0
Actif circulant Créances	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 042		6 042	10 750
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances				
	Fournisseurs débiteurs				
	Personnel				2 500
	Organismes sociaux	1 124		1 124	
	Etats taxes sur le chiffre d'affaires				
	Autres	645 700		645 700	533 007
	TOTAL	652 866	0	652 866	546 257
Divers	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	290 061		290 061	239 420
	Charges constatées d'avance	399		399	
	TOTAL II	943 325	0	943 325	785 677
	Frais d'émission d'emprunt (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecart de conversion - Actif (V)				
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II)	955 806	5 957	949 850	792 508
Engagements donnés	Legs nets à réaliser				
	Acceptés par les organes statutairement compétents				
	Autorisés par l'organe de tutelle				

- Les subventions à recevoir pour un montant de 645 700 € regroupent principalement le solde des fonds qui seront versés dans les années à venir par nos partenaires et qui font l'objet d'une convention, OFB pour 40 000 €, Fondation Albert II pour 76 148 €, Fondation Véolia 15 000 €, Fondation de France pour 195 000 €, le MTE pour un montant de 160 000 €, le solde de la subvention AFD pour 125 000 € ainsi que le solde des cotisations 2023 pour un montant de 11 500 €, la participation de Blue Marine Foundation aux frais de la COP pour 20 000 € et l'Ambassade USA pour 3 052 €.
- Disponibilités, 290 061 € incluant les soldes des comptes bancaires au Crédit Agricole et du Crédit Coopératif.

Passif

- Le report à nouveau, 199 526 €, incluant l'affectation du résultat 2022 validée lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2023.
- Le résultat de l'exercice est excédentaire de 88 274 €.
- Les fonds dédiés correspondent à la quote-part des subventions non affectées au 31 décembre 2023 pour un total de 19 860 €.
- Les dettes fournisseurs pour un montant de 16 304 € comprennent les factures de décembre payées en janvier.
- Les produits constatés d'avance pour un montant 563 122 €, correspondent principalement aux subventions à recevoir des conventions pluriannuelles.

Bilan (suite)

Présenté en Euros

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent	
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)			
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Apports		
		Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation				
Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Réserves			
	Autres			
Report à nouveau		199 526	129 251	
Excédent ou Déficit de l'exercice		88 274	70 275	
SITUATION NETTE		287 800	199 526	
Autres fonds	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement			
	Droit des propriétaires (commodat)			
TOTAL I		287 800	199 526	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés			
	Fonds dédiés sur autre ressources			
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II		19 860	74 855	
Prov	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS III		0	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance				
TOTAL IV		642 190	518 127	
ECART DE CONVERSION PASSIF V				
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)		949 850	792 508	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
Engage-ments reçus				

5.2 Compte de résultat et analyse détaillée du compte de résultat

Produits

- La production vendue services, 7 924 € reprend, la facturation faite dans le cadre de l'exposition.
- Les produits de tiers financeurs, 533 974 € regroupent :
 - la subvention de la Fondation Véolia pour 61 510 €,
 - la subvention MTE pour 115 000 €,
 - la subvention OFB pour 57 600 €,
 - la subvention du gouvernement de Monaco pour 50 000 €,
 - la subvention de la Fondation de France pour 130 000 €
 - le financement de l'ambassade des Etats-Unis pour 14 864 €,
 - le financement de la Fondation Prince Albert II pour 105 000 €.
- Le montant des adhésions s'élève à 103 000 €.
- Utilisation des Fonds Dédiés, 88 944 € correspond à la reprise des Fonds Dédiés AFD.
- Transfert de charges d'exploitation, 58 157 € correspond à la participation financière de partenaires aux différents évènements.

Charges

Les autres principales charges d'exploitation sont notamment listées ci-après.

Compte de résultat		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations	7 924	227 278
	<i>dont parrainages</i>		46 528
	Ventes de marchandises		
	Production vendue services		
	Montants nets produits d'exploitation		
	Produits de tiers financeurs		
	Subvention d'exploitation	533 974	983 738
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	58 157	85 250	
Utilisations des fonds dédiés	88 944	123 259	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Autres produits	103 010	79 026	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	792 009	1 498 551
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variations stocks matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes	206 836	890 181
	Autres achats non stockés		
	Services extérieurs		
	Autres services extérieurs		
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 506	11 536
	Salaires et traitements	339 590	340 096
	Charges sociales	110 655	110 081
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 211	1 883
	Dotations aux provisions		
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Subventions versées par l'association			
Reports en fonds dédiés	33 949	74 281	
Autres charges	11	118	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	703 759	1 428 176
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	88 251	70 374

- Autres achats externes pour 206 836 € correspond principalement aux divers travaux de sous-traitance dont honoraires pour 64 881 €, au loyer pour 40 271 €, aux frais de déplacement, de mission et de participation aux évènements internationaux pour 74 934 €, aux frais de publication pour 15 552 € et les autres frais tels que assurance, banque, impression.
- Salaires et traitements pour 461 751 € dont 11 506 € de taxes sur les salaires.
- Report en fonds dédiés : solde des subventions versées en 2023 et affectées pour l'exercice 2024 pour un montant de 33 949 €.

6 Cap sur 2024 : Feuille de route de la Plateforme Océan & Climat

La POC travaille à une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics, qu'ils soient internationaux ou nationaux, des enjeux liés à l'océan, au climat et à la biodiversité. Elle s'appuie pour cela sur la science dans une logique Science-to-Policy. La POC vise à apporter, à la société civile et aux décideurs, des connaissances et des éclairages nouveaux sur les défis et les solutions qui se posent aux interfaces entre l'océan, le climat et la biodiversité.

Mobilisation de la société civile

Objectif 1 – ANIMATION DU RÉSEAU : La POC continuera d'animer le réseau et de valoriser les expertises des membres, grâce à des temps de communication commune, l'organisation d'événements, la mise en œuvre de partenariats, et le partage d'information.

Objectif 2 – ANNIVERSAIRE DES 10 ANS DE LA POC : En 2024, la POC fête ses 10 ans. L'occasion de réunir l'ensemble des membres et partenaires du réseau autour d'une rétrospective de 10 années d'action pour l'océan, le climat et la biodiversité, et d'échanger sur les priorités d'action futures.

Objectif 3 - COMMUNICATION : La POC continuera d'améliorer sa communication et de communiquer sur ses actions via ses différents canaux de communication, en France comme à l'international.

Diffusion des connaissances

Objectif 1 - COMITÉ SCIENTIFIQUE : En 2024, la POC souhaite mobiliser son Comité Scientifique pour proposer un éclairage scientifique sur des sujets d'actualités, tels que les méthodes de géo-ingénierie issues de l'océan (O-CDR). En amont de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan, le Comité Scientifique sera également mobilisé pour entamer des réflexions sur le post 2030.

Objectif 2 – DIFFUSION DES CONNAISSANCES (DIFCO) : Depuis janvier 2024, la POC a lancé un nouveau cycle thématique de son groupe de travail "Diffusion des connaissances" (DIFCO) sur le sujet "Pêche, aquaculture et changement climatique". En s'appuyant sur les dernières connaissances scientifiques disponibles (GIEC, Ipbes, FAO...), l'objectif de ce groupe de travail faisant intervenir une vingtaine de membres POC est la production de contenus de médiation à destination des décideurs et du grand public (synthèse, infographies, vidéo en partenariat avec Tilt etc).

Comité France Océan et plaidoyer national

Objectif 1 – COMITÉ FRANCE OCÉAN : La POC poursuivra la coordination et l’animation du Comité France Océan (CFO) aux côtés de la DEB et du SGMER. Elle conduira, en lien avec les parties-prenantes du CFO, les groupes de travail thématiques visant à élaborer des recommandations de politiques publiques (engins de pêche fantômes, formation des décideurs, pêche-écologie, etc.). Elle assurera également le dialogue avec les services de l’Etat à travers des réunions d’information et de suivi des politiques publiques tout en inscrivant la mobilisation du CFO dans le cadre de l’agenda international et de l’UNOC 2025. La POC travaillera enfin à renforcer la collaboration avec les ministres et directions d’administrations centrales compétents sur les sujets du CFO, tout en structurant davantage la communication interne et externe du CFO.

Objectif 2 – PLAIDOYER NATIONAL : Après avoir structuré sa stratégie de plaidoyer national en 2023, la POC poursuivra sa campagne sur les aires marines protégées en partenariat avec 29 organisations pour la faire entrer dans une seconde phase axée sur l’UNOC 2025. En parallèle, la POC portera ses positions et messages clés sur l’adaptation des côtes françaises à la hausse du niveau de la mer au sein du Comité National du Trait de Côte (CNTC), travaillera en lien avec les ONG françaises à leur mobilisation en amont de l’UNOC 2025 et s’investira au sein du Comité national de l’IFRECOR. Enfin, elle participera activement au débat public sur la mer mené sous l’égide de la Commission nationale du débat public (CNDP).

Plaidoyer et relations internationales

Objectif 1 - PLAIDOYER : Dix ans après sa création et à l’approche des dix ans de l’Accord de Paris, la POC souhaite dresser un bilan de ses deux premiers plaidoyers, publiés respectivement en 2015 et 2019, et entamer un travail de réflexion quant à la révision du plaidoyer global de la POC – prévu en 2025. En parallèle, la POC organisera des ateliers de réflexion sur les thématiques prioritaires identifiées par ses membres, et leurs liens avec le changement climatique, dans la perspective de définir des positions communes.

Objectif 2 – CONVENTION CLIMAT (CCNUCC) : Acteur incontournable des négociations climat, la POC prévoit continuer son travail de plaidoyer et de mobilisation afin de renforcer la prise en compte de l’océan dans les stratégies nationales et autres points d’entrée de la CCNUCC. Pour cela, la POC continuera de coordonner les acteurs de la société civile et de travailler avec les acteurs influents de la Convention Climat, notamment dans son rôle de point focal de la thématique ‘Océan et zones côtières’ de l’Agenda Global de l’Action Climatique. Dans ce cadre, la POC continuera ses efforts pour porter les Ocean Breakthroughs. Ayant reçu un accueil particulièrement favorable à la COP28, il convient de les finaliser, de les rendre plus opérationnels, et de les promouvoir sur la scène internationale d’ici à la COP30, en 2025.

Objectif 3 – CONVENTION BIODIVERSITÉ (CBD) : La POC prévoit de mobiliser le groupe de travail informel qu’elle coordonne pour élaborer des messages clés et porter positions communes dans le cadre des négociations de la CDB. La POC souhaite également s’appuyer sur ses projets et campagnes en cours (Sea’ties, AMP-Climat, etc.), et promouvoir la vision des Ocean Breakthroughs pour atteindre à la fois les objectifs pour le climat et la biodiversité.

Plaidoyer et relations internationales (suite)

Objectif 4 – UN OCEAN CONFERENCE (UNOC 3) : La POC a été mandatée aux côtés du Varda Group, par la France et le Costa Rica pour faciliter la mobilisation des acteurs de la société civile dans la perspective de l'UNOC3. A cet effet, la POC entreprend des consultations auprès des acteurs pour faire remonter les attentes d'ici à l'UNOC, et contribue aux actions de mobilisation et de sensibilisation dans le cadre de l'Année de la Mer. Elle conduira, en particulier, un travail de réflexion sur la vision à développer pour l'après-2030 et la suite de l'Objectif de Développement Durable 14 "Vie Aquatique".

L'initiative Sea'ties

Objectif 1 - ATELIERS RÉGIONAUX ET THÉMATIQUES : Deux nouveaux ateliers régionaux seront organisés en 2024 dans les Caraïbes et en Asie du Sud Est et les conclusions feront l'objet de rapports analysant les tendances, les défis et leviers, illustrés d'exemples concrets de bonnes pratiques. Trois ateliers thématiques en ligne et internationaux seront organisés entre 2024 et 2025 sur (1) Les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation des villes côtières ; (2) La justice sociale au centre des politiques d'adaptation ; et (3) planifier la recomposition des villes côtières de façon juste et intégrée à la nature.

Objectif 2 – COMMUNICATION ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES : Le projet Sea'ties poursuivra ses actions de communication interne et externe en déclinant ses contenus en formats variés de communication (articles, vidéo, visuels...) pour mieux atteindre les décideurs et le grand public.

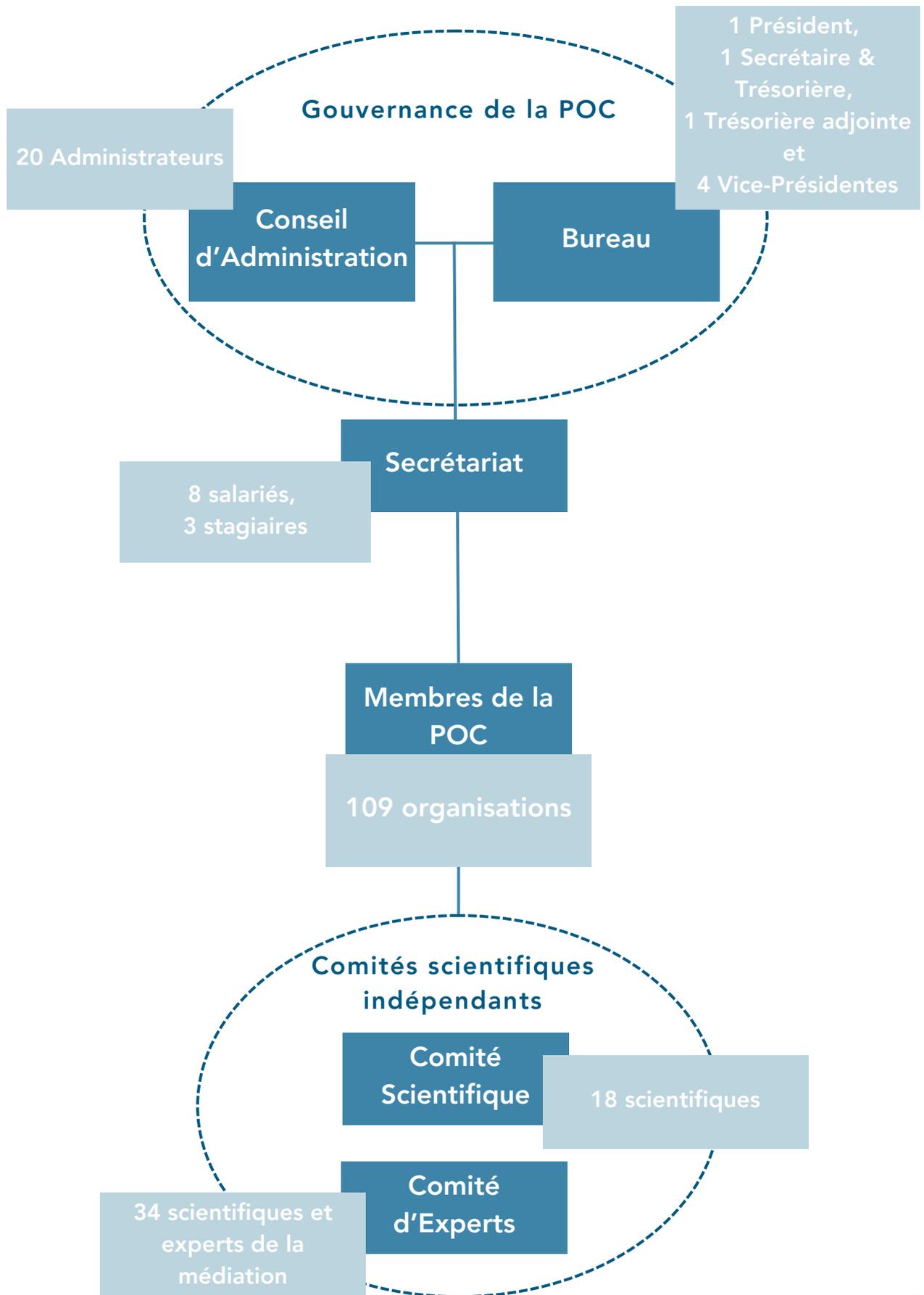
Objectif 3 - PLAIDOYER NATIONAL ET INTERNATIONAL : Soutenir l'action politique et porter les recommandations issues du projet auprès des décideurs aux échelles nationales, régionales et internationales (Conférences des Parties de la Convention Climat, de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan de 2025, etc.).

Objectif 4 - UNOC3 ET COALITION DES VILLES ET REGIONS CÔTIÈRES : Accompagner la préfiguration de la coalition de villes et régions côtières officiellement lancée lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3). Cette coalition travaillera sur trois axes prioritaires : (1) La mobilisation (2) Le renforcement des connaissances (3) Le financement de l'adaptation.

L'exposition Océan

La POC travaillera en 2024 sur différents scénarios pour faire itinérer l'exposition Océan, dans son format escale, à l'occasion de l'Année de la Mer, annoncée par le Président de la République, qui se tiendra en amont de l'UNOC 2025. Elle s'attachera également à diffuser largement le format Kit de l'exposition, véritable succès depuis sa création, mis à disposition de partenaires à travers la France métropolitaine, les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer et à l'international.

Organigramme de l'association



Composition du Conseil d'Administration

**Romain Troublé**

Président de la POC
Directeur Général,
[Fondation Tara Océan](#)

**Eric Banel**

Directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture chez [Ministère de la Mer](#)

**Jean-Philippe Casanova**

Délégué Général,
[Armateurs de France](#)

**Antidia Citores**

Vice-présidente de la POC
Responsable campagne et lobbying, [Surfrider Foundation Europe](#)

**Raphaël Cuvelier**

Vice-Président et coordinateur de Projets de la POC

**Françoise Gaill**

Vice-présidente de la POC, Directeure de recherche émérite

**Cyril Gomez**

Directeur général adjoint, [Institut Océanographique. Fondation Prince Albert Ier de Monaco](#)

**Jean Jalbert**

Administrateur de l'[Association RAMSAR France](#)

**Céline Liret**

Secrétaire et Trésorière de la POC,
Directrice scientifique, [Océanopolis](#)

**Danielle McCaffrey**

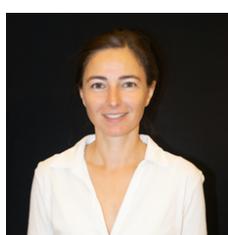
Co-fondatrice, [Waves of Change](#)

**Élodie Martinie-Cousty**

Responsable du réseau Océans, mers et littoraux, [France Nature Environnement](#)

**Fabrice Messal**

UX and Capacity Development Manager, [Mercator Océan International](#)

**Hélène Onoforo Sanaia**

Coordonnatrice Projets, [Fondation Prince Albert II de Monaco](#)

**Kilaparti Ramakrishna**

Senior Advisor on Ocean & Climate Policy, [Woods Hole Oceanographic Institution](#)

**Patricia Ricard**

Vice-présidente de la POC
Présidente de l'[Institut Océanographique Paul Ricard](#)

**Christophe Sirugue**

Directeur Général, [Nausicaá](#)

**Jean-François Sys**

Chargée de mission biodiversité marine, [Comité français de l'UICN](#)

**Stéphanie Thiebault**

Directrice de recherche, [CNRS](#)

**Marie-Noëlle Tiné**

Directrice Adjointe, [Cluster Maritime Français](#)

**Anna Zivian**

Vice-présidente de la POC, Senior Research Fellow, [Ocean Conservancy](#)

Composition du Comité Scientifique

**Joachim Claudet**

Président du Comité Scientifique de la POC et Directeur de Recherche CNRS-CRIOBE

**Françoise Gaill**

Vice-présidente de la POC et présidente d'honneur du CS, Directrice de recherche émérite

**Denis Allemand**

Professeur et directeur scientifique, Centre Scientifique de Monaco

**Robert Blasiak**

Chercheur, Ocean Stewardship, Stockholm Resilience Centre

**Laurent Bopp**

Directeur de recherche, Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE), CNRS

**Chris Bowler**

Chercheur en génomique des algues et plantes, Institut de Biologie de l'ENS, CNRS, Titulaire de la chaire Biodiversité et écosystèmes au Collège de France

**William Cheung**

Professeur d'université et directeur de laboratoire, Changing Ocean Research Unit, Nippon Foundation-UBC Nereus Program

**Frédérique Chlous**

Professeure, relations homme-environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle

**Didier Gascuel**

Professeur en écologie marine, Directeur du Pôle halieutique, mer et littoral à l'Institut Agro de Rennes

**Nadine Le Bris**

Professeure à l'UPMC et Directrice du LECOB, Sorbonne Université

**Lisa Levin**

Professeure émérite, division d'océanographie intégrative, Scripps Institute of Oceanography

**Nele Matz-Lück**

Professeure de droit de la mer, Walther Schücking Institute for International Law

**Fiorenza Micheli**

Chercheuse en sciences océaniques, Hopkins Marine Station of Stanford University

**Lauren Mullineaux**

Directrice du département biologie, Woods Hole Oceanographic Institution

**Sabrina Speich**

Professeure de Géosciences à l'Ecole Normale Supérieure, Laboratoire de Météorologie Dynamique

**Olivier Thebaud**

Economiste des ressources et de l'environnement, IFREMER

**Torsten Thiele**

Senior Research Associate, IASS, Fondateur du Global Ocean Trust

**Anna Zivian**

Chercheuse, sciences de la conservation, Ocean Conservancy

Revue de presse

Presse nationale

- 26.01.2023 - Les Outre-mer aux avant-postes Le Point
- 28.03.23 - Marine ecosystems in a changing climate – Insights from the IPCC’s Sixth Assessment Report - Climate Champions
- 07.06.23 - “Océans : l’urgence d’une stratégie nationale” - Les Echos
- 08.06.23 Un océan durable, levier de la transformation écologique Carenews, par Fondation Véolia
- 08.11.23 - A Paris un Sommet pour alerter sur la dégradation des pôles et des glaciers - Le Monde
- 09.11.23 - Hausse du niveau de la mer : «Il faut choisir les zones côtières qu’on continuera à protéger et celles qu’on abandonnera» - Libération
- 09.11.23 - INTERVIEW. Maina Sage : « Il est impératif d’agir dès aujourd’hui pour anticiper la montée du niveau marin » Outre-mers 360
- 14.11.23 - “La chaleur absorbée par l’océan est ce qui nous permet d’être encore en vie” - Géo
- 20.11.23 - “L’élévation du niveau de la mer, une menace peu prise en compte” - Science et vie
- 30.11.23 - “COP28 : l’océan, de victime à solution au changement climatique ?” - Mer et Marine
- 13.12.23 - “Cop28 : quel bilan pour les océans après la fin des négociations ?” - Ouest France

Presse internationale

- 28.03.23 - Marine ecosystems in a changing climate – Insights from the IPCC’s Sixth Assessment Report - Climate Champions
- FOCUS : revue de presse internationale sur les Ocean Breakthroughs (COP28) accessible [ici](#)

Radio

- 18.07.23 - “Les fonds marins pour supporter le changement climatique” - France Inter
- 28.11.2023 - L’élévation du niveau de la mer - Les Chroniques Littorales, France Inter

Vidéos

- 09.11.23 - Interview de Théophile Bongarts - Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires
- 12.12.23 - Key asks for the ocean at COP28 - One Ocean



PLATEFORME OCÉAN & CLIMAT

Avec le soutien de :



Fondation
de
France



Pour plus d'informations :

Plateforme Océan & Climat
Maison de l'Océan
195 rue Saint Jacques
75005 Paris, France
secretariat@ocean-climate.org